

Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne

Résultats 2011

filières

tendances

conversions

chiffres clés



Edito

“ L’agriculture biologique bourguignonne progresse d’année en année. 20% de la SAU bio est l’objectif assigné à l’agriculture biologique dans la perspective d’un développement d’une agriculture 100% durable à l’horizon 2020.

Et c’est là que le patient travail des agrobiologistes intervient, non pas pour imposer un système contre un autre, mais pour maîtriser les techniques qui respectent les cycles naturels, les fondamentaux de l’agronomie et la vie des sols.

Ces acquis n’ont pu être atteints que par les efforts persévérants et l’observation des agrobios et des équipes qui les entourent, année après année. L’agriculture biologique bien pratiquée montre à la société qu’elle est basée sur un système de production agricole cohérent, propre, prospère, économe en énergie et en intrants ; elle est de fait visionnaire face aux défis environnementaux actuels et souvent champs d’essais et d’expérimentation pour l’agriculture conventionnelle.

Répondre aux attentes des consommateurs, œuvrer à la reconquête de la qualité de l’eau, atteindre les 20% de produits bio dans les cantines, donner ou redonner un véritable attachement et espoir dans le métier aux agriculteurs biologiques ou aspirant à l’être : nombreux sont les défis à relever pour l’agriculture biologique.

Les chiffres 2011 de la Bourgogne laissent à penser qu’une phase supérieure de développement est en train de s’opérer. Nous espérons que tous les acteurs et financeurs qui l’accompagnent en sont conscients et satisfaits.

Continuons sur la lancée, trop de produits bio importés remplissent encore nos rayonnages. Beaucoup d’opérateurs aval attendent aussi davantage de volumes.

Aujourd’hui, tous les facteurs déterminant contribuant à la réussite d’une conversion et à la pérennité d’une ferme ou d’un domaine en bio sont connus, mais les moyens pour les faire connaître restent insuffisants.

Bernard Krempp, président du SEDARB



Lexique

SAU AB : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l’année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion : Surface Agricole Utile en conversion pour l’année de référence.

SAU bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s’agit donc de la somme des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n’ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s’agit donc des fermes converties dans l’année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l’année de référence.

Ferme bio : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sommaire



- p. 2 • Edito
Lexique
- p. 3 • Sommaire
- p. 4 • La bio en France
- p. 5 • La bio en Bourgogne
- p. 9 • La bio dans les départements
- p. 13 • Dynamique de conversion
- p. 15 • La bio au service de l'eau
- p. 16 • Les productions agricoles
 - p. 17 • Grandes cultures
 - p. 19 • Viticulture
 - p. 21 • Élevage
 - p. 22 • Élevage allaitant
 - p. 23 • Bovins lait
 - p. 24 • Porcs
 - p. 25 • Ovins-caprins
 - p. 26 • Volailles
 - p. 27 • Maraîchage et légumes de plein champ
 - p. 29 • PPAM & arboriculture
- p. 30 • La distribution des produits bio
 - p. 31 • La bio en vente directe
 - p. 32 • Transformation à la ferme
 - p. 33 • Un circuit particulier : les AMAP
 - p. 34 • Opérateurs légumes de plein champ
- p. 35 • Conclusion
- p. 36 • Les structures d'accompagnement de la bio en Bourgogne

La BIO en France

Fin 2010, **20 604 exploitations agricoles** étaient engagées en agriculture biologique, soit une augmentation de 25% par rapport à 2009 et de 55% par rapport à 2008. Les exploitations bio représentaient 4% des exploitations agricoles en France.

La **superficie en mode de production biologique était de 845 440 ha** (+25% par rapport à 2009), dont 273 626 ha en conversion. Les surfaces conduites en bio représentaient 3,09% de la surface agricole de France.

En 2010, 4 158 exploitations bio supplémentaires ont été enregistrées par les organismes certificateurs, puis au cours des 6 premiers mois de l'année 2011, 1 990 de plus, ce qui porte leur nombre total à **22 594 au 30 juin 2011**.

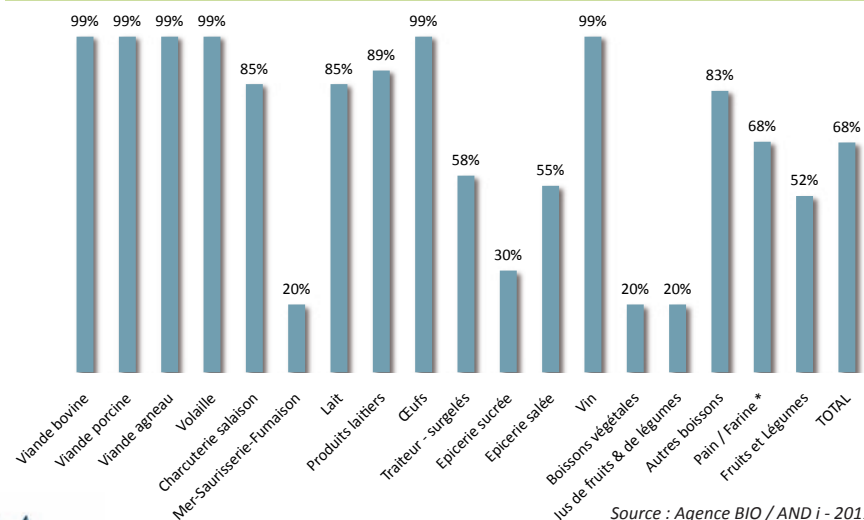
L'importation dans la consommation

En moyenne, tous secteurs confondus, l'étude réalisée pour l'Agence Bio estime à 35,3% la valeur des produits bio consommés en France provenant d'un pays autre que la France. Parmi ceux-ci :

- 31% sont des produits exotiques (bananes, autres fruits exotiques, café, thé, cacao...);
- 30% sont des productions pour lesquelles la France n'a pas d'atout particulier (agrumes, soja, aquaculture, légumes méditerranéens, divers produits d'épicerie)
- 39% sont constitués par des achats extérieurs relais, portant sur des produits pour lesquels la France a une forte vocation naturelle mais manque conjoncturellement de volume (céréales et fruits et légumes tempérés frais ou transformés).

Source : Agence Bio - Les chiffres 2011 ne sont pas encore édités.

Part des produits consommés en France venant de France, en 2011



39% des produits bio importés pourraient être produits en France

Position de la France

- **12^{ème}** rang dans la part de surfaces cultivées en bio avec seulement 3,1% de la SAU
- **5^{ème}** pays d'Europe en SAU bio avec 10% de la SAU Bio européenne
- **6^{ème}** pays européen par le nombre d'exploitations bio

Près d'un Français sur 10
consomme des aliments bio tous les jours

La consommation des produits

Avec **3,38 milliards d'euros TTC de chiffre d'affaires en 2010** (contre 1,6 milliard d'euros en 2005), le marché de l'alimentation bio a atteint **2% du marché alimentaire total**. Il s'est élevé à 3,5 milliards d'euros en intégrant les achats par la restauration collective.

Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne de l'ordre de 10% par an de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. En 2006, la croissance s'est accélérée. De 2008 à 2010, le marché a progressé de 32%. **Entre 2009 et 2010, les achats par le consommateur final ont progressé de 10,8%, en valeur.**

(estimations AND-I / Agence BIO)



La BIO en Bourgogne & dans les départements



p. 6 • La Bio en Bourgogne

p. 9 • Côte d'Or

p. 10 • Nièvre

p. 11 • Saône et Loire

p. 12 • Yonne



La BIO en Bourgogne

Des conditions réunies pour le développement des produits bio

Des entreprises qui jouent la carte du local

L'analyse de 6 622 préparateurs au niveau national donne des indications sur la provenance des achats et la destination des produits transformés.

En 2010, 58% des transformateurs déclaraient acheter tout ou partie de leurs matières premières dans leur région, et 14% s'approvisionner hors de l'Union Européenne. Les 3/4 des préparateurs ont déclaré commercialiser leurs produits dans leur région. Une analyse complémentaire fait également ressortir que près de 40% des préparateurs ont déclaré commercialiser leurs produits uniquement dans leur région.

La Bourgogne, qui offre un large panel de produits agricoles, peut s'inscrire dans cette dynamique. Elle offre ainsi de belles perspectives de développement aux initiatives de production et de diffusion des produits bio, sur un marché localisé et/ou des circuits régionaux.

Source : Agence Bio

La Bourgogne arrive au **9^{ème} rang français des régions bio**, que ce soit pour le nombre d'exploitations (838) ou pour ses surfaces (42 741 ha)

Nombre de conversions en Bourgogne par filière et par an

Au 31/12/2011	Grandes cultures	Elevage Polyc.-él.	Viticulture	Maraîchage	Autres	Total
2008	4	16	33	9	6	68
2009	17	37	50	13	5	122
2010	31	61	57	14	9	172
2011	10	27	38	12	8	95

Part de l'agriculture biologique dans l'agriculture régionale

	Conventionnel	AB	
Nombre d'exploitations	20 300	838	4,1%
SAU totale	1 763 000 ha	42 741 ha	2,4%
SAU moyenne par exploitation	67	51	



Chiffres clés

- **838 fermes bio** (4,15% des exploitations bourguignonnes) dont 95 nouvellement notifiées en 2011
- **42 741 ha de SAU bio** dont 10 800 en conversion

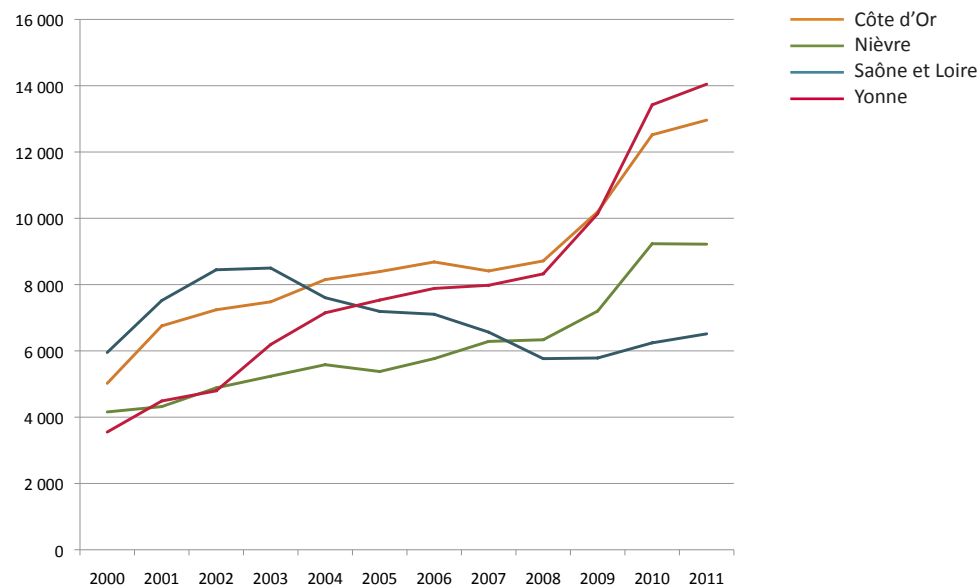
Une demande de produits bio supérieure

Dans l'Est de la France (pas de détail sur la seule Bourgogne), les consommateurs réguliers (au moins une fois par semaine) et les acheteurs (au cours des 4 dernières semaines) de produits bio représentent respectivement 33% et 53% de la population, contre 22% et 42% sur l'ensemble du territoire national. L'attrait des produits de qualité est la principale motivation mise en avant dans cette région (97% contre 92% sur toute la France).

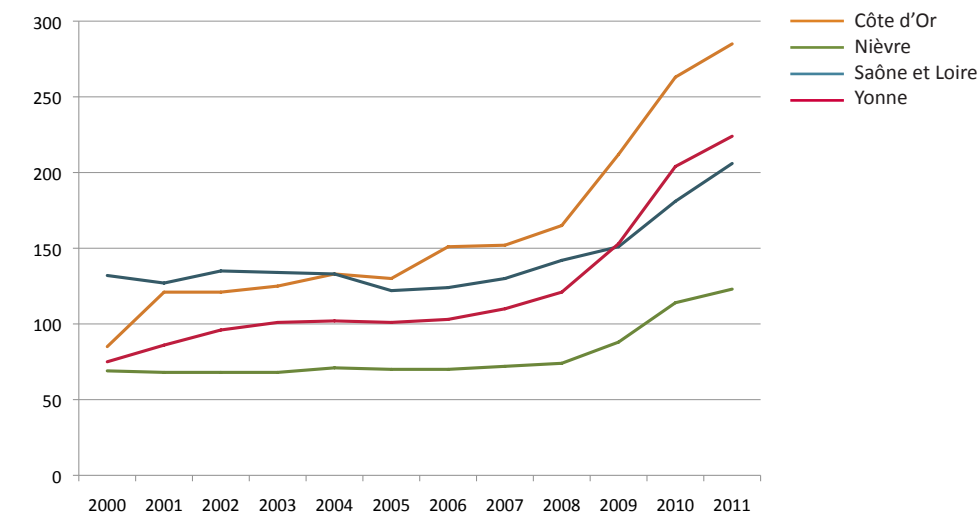
(Source: baromètre CSA /agence Bio + Adocom)

La BIO en Bourgogne

Evolution des surfaces bio par département



Evolution du nombre d'exploitations bio par département



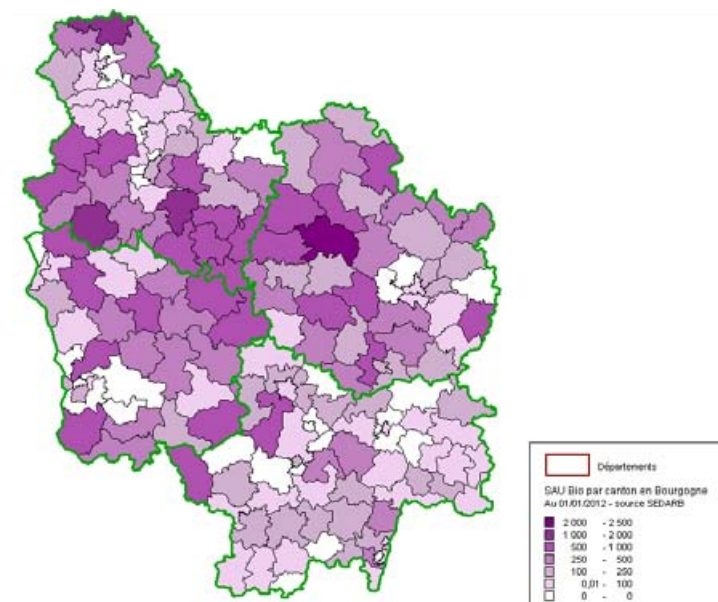
Une répartition inégale sur le territoire

Les deux cartes (ci-dessous et p.8) présentent l'implantation régionale de l'agriculture biologique. L'une montre la répartition des surfaces, l'autre celle des exploitations par canton.

Les zones à forte présence de polyculture-élevage (axe médian), ainsi que le Sénonais (grandes cultures) sont très marquées sur la carte des surfaces bio.

Cependant, que ce soit en SAU ou en nombre d'exploitations, on remarque la faible représentation de la Saône et Loire dans la bio, toutes filières confondues.

SAU bio par canton en Bourgogne au 1^{er} janvier 2012



➔ Des surfaces plus importantes se retrouvent vers le nord-ouest bourguignon : ce secteur est surtout marqué par la polyculture-élevage, propice à la production bio. Les surfaces plus faibles dans le sud s'expliquent entre autres par une zone d'élevage strict, sans cultures.

La BIO en Bourgogne

L'agriculture biologique dans le profil environnemental bourguignon

L'agriculture biologique ne se contente pas de proposer un mode de production exempt de chimie de synthèse. Elle s'inscrit également parmi les 10 enjeux environnementaux définis dans le profil environnemental régional, conformément au Grenelle de l'environnement.

Celui-ci synthétise l'état de l'environnement dans la région, analyse les interactions de l'environnement avec les activités humaines et met en évidence les enjeux environnementaux régionaux et infra-régionaux.

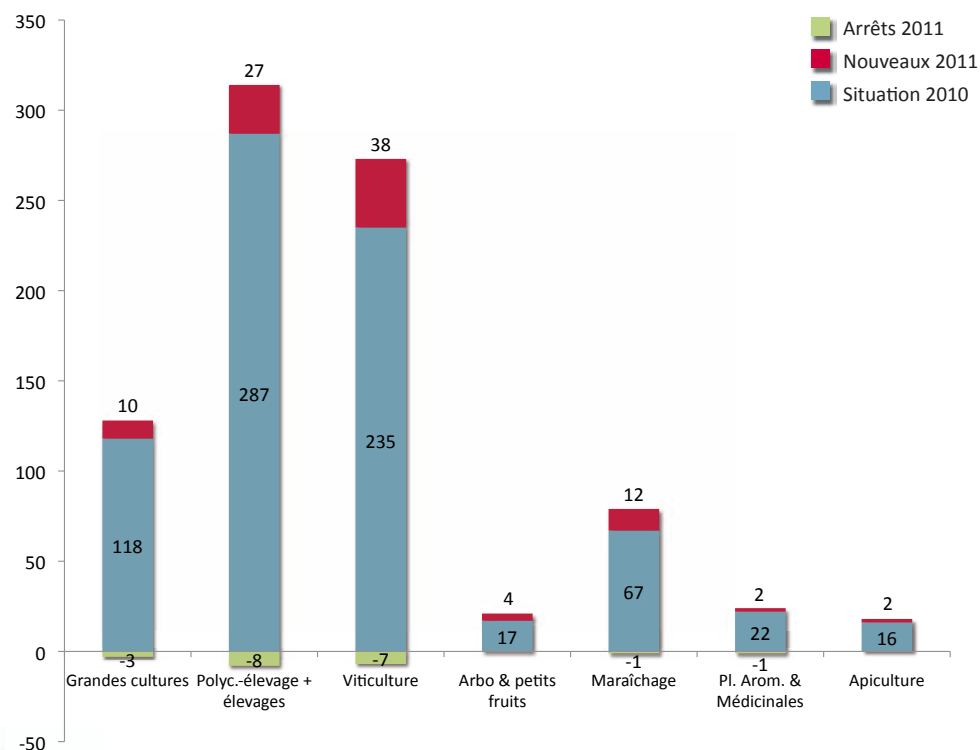
Parmi les 10 enjeux bourguignons, l'agriculture biologique propose en particulier

des solutions pour une exploitation durable des ressources naturelles (Enjeu 3), pour Préserver les fonctionnalités écologiques (enjeu 4) et pour Réduire l'exposition des populations et des milieux naturels aux polluants (enjeu 5).

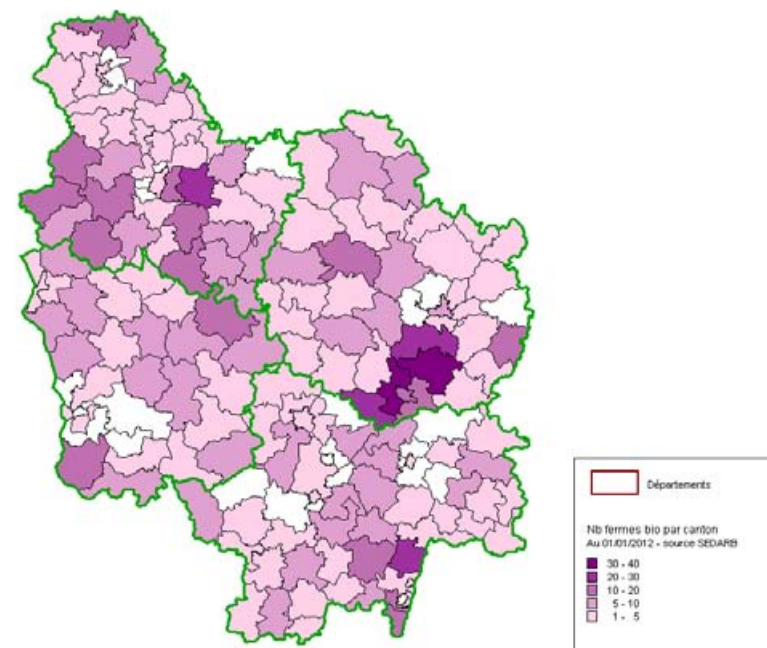
Même pour l'enjeu 6 (nouvelles formes urbaines), l'agriculture biologique propose une relation plus étroite entre producteurs et consommateurs ainsi qu'une gestion durable du territoire.

(Source : DREAL Bourgogne)

Evolution 2011 du nombre de fermes (classées par production principale)



Répartition des exploitations bio en Bourgogne au 1^{er} janvier 2012



➔ On observe une concentration vers le sud de Dijon et 2 cantons dans l'Yonne et la Saône et Loire. C'est le fait du grand nombre d'exploitations viticoles, concentrées sur de petites surfaces (30% des exploitations certifiées en bio). Les taches les plus sombres correspondent aux zones d'appellation.

La BIO en Côte d'Or

En 2011, le rythme des conversions à l'agriculture biologique s'est ralenti par rapport à 2009 et 2010. Ce ralentissement s'explique par la transition en 2011 vers un nouveau dispositif d'aide à la conversion, moins incitatif et annoncé tardivement par l'administration. Les prix élevés sur le marché des céréales conventionnelles peuvent également expliquer un moindre intérêt des producteurs céréaliers et polyculteurs-éleveurs à envisager une conversion.

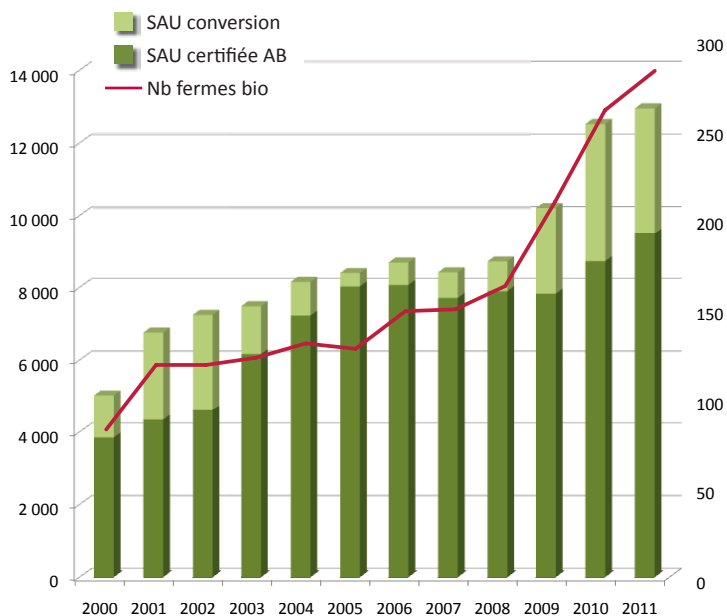
La viticulture, par contre, conserve le même rythme de conversion.

Avec 285 fermes et domaines et 12 950 ha conduits en bio, l'agriculture biologique en Côte d'Or représente **5,8% des exploitations et 2,8% de la SAU départementale**. En vigne, la part de la surface conduite en bio atteint **12,7%**, avec 143 domaines bio.

Les arrêts (11 producteurs)

Les raisons en sont variables, depuis des raisons personnelles, jusqu'au cas de deux céréaliers qui ont fait marche arrière en raison de la difficulté à conduire des céréales en mixité. Seul un éleveur de volailles s'est arrêté pour raisons économiques.

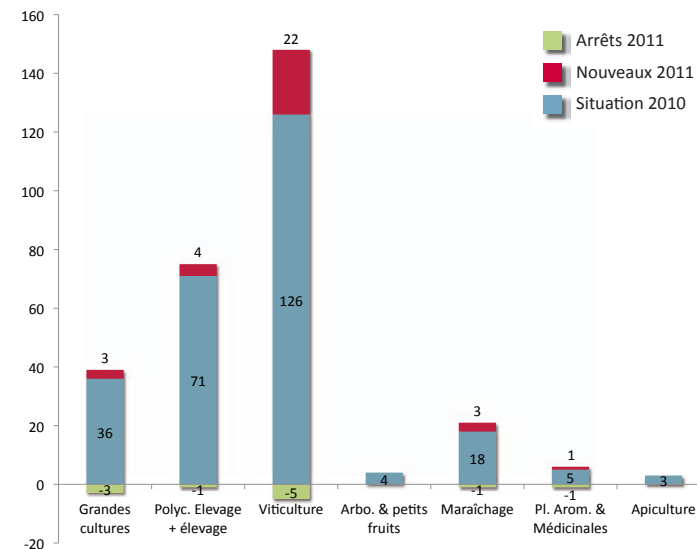
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 285**
dont 33 nouvellement notifiées en 2011
- **SAU bio : 12 949 ha**
dont 3 457 ha en conversion
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 3,4%**
Nombre de fermes bio : **+ 8,4%**

Evolution 2011 du nombre de fermes (par production principale)



En Côte d'Or, des porteurs de projets bio restent à la recherche de foncier

Des porteurs de projets cherchent à s'installer en Côte d'Or, mais peinent à trouver les surfaces nécessaires à leur activité.

Une enquête recense, début 2012, environ 29 porteurs de projets, dont 17 projets de maraîchage diversifié. 14 porteurs de projets souhaitent s'installer sur des surfaces inférieures à 5 ha.

Leur recherche de foncier porte, pour 41% d'entre eux, sur le territoire Côte d'Or hors agglomération dijonnaise. A contrario, 14% d'entre eux souhaitent s'installer à proximité de Dijon. Le reste des porteurs de projets cherche sur une zone élargie à la Bourgogne (31%) voire à la France entière (pour 7% d'entre eux).

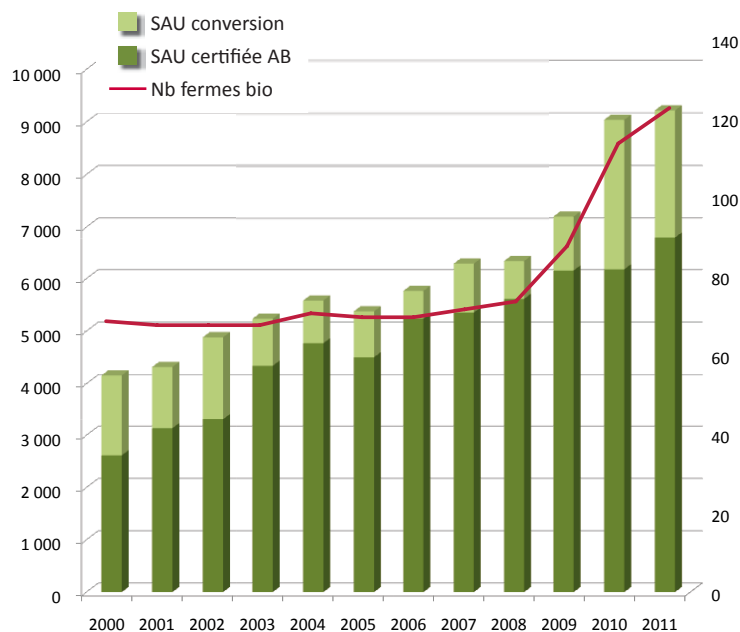
(source GAB 21/Terres de liens/CA 21)

La BIO dans la Nièvre

Après deux années de développement sans précédent de l'agriculture biologique nivernaise, l'année 2011 a renoué avec un rythme proche de celui auquel on était habitué. Le ralentissement du développement est lié à la diminution des conversions en systèmes grandes cultures et polyculture-élevage.

La part des fermes d'élevage, autrefois prédominante, représente aujourd'hui la moitié des fermes. Toutes les productions, à l'exception de la viticulture, se sont développées avec de nouvelles fermes. En effet, le vignoble nivernais a les yeux tournés vers la Loire et se situe dans une dynamique professionnelle différente.

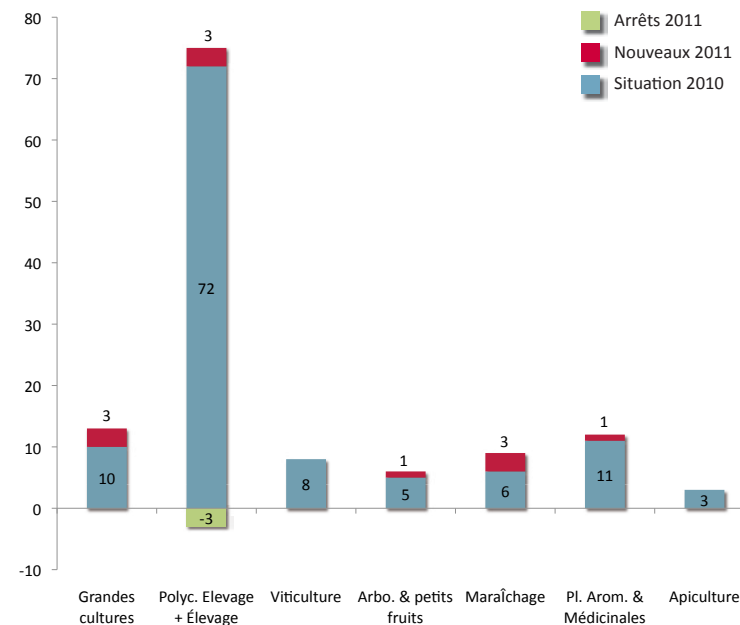
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 123**
dont 22 nouvellement notifiées en 2011
- **SAU bio : 9 219 ha**
dont 2 418 ha en conversion
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 2%**
Nombre de fermes bio : **+ 7,9%**

Evolution 2011 du nombre de fermes (par production principale)

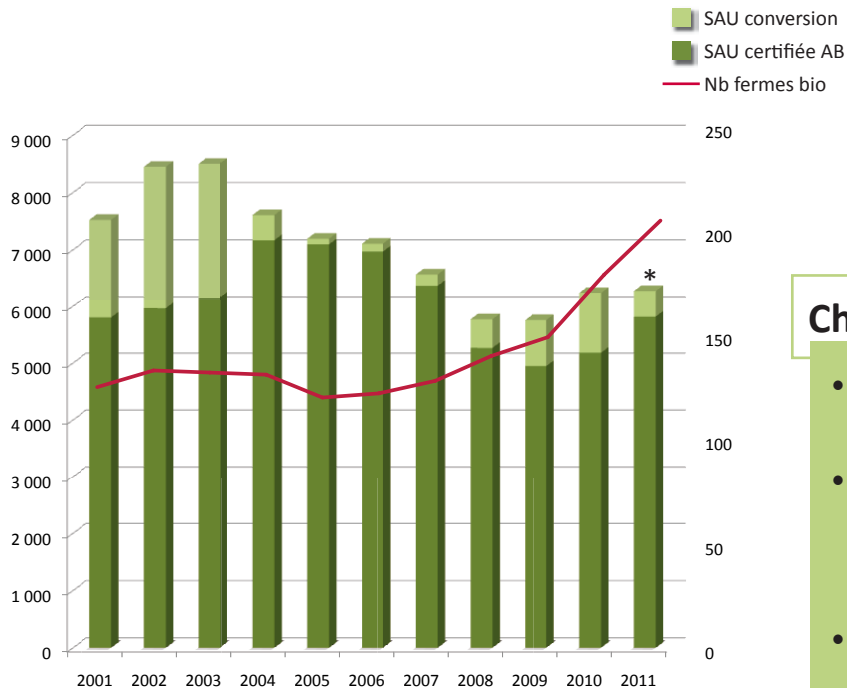


La BIO en Saône et Loire

En 2011, l'évolution du nombre de conversions (+ 14%) permet à la Saône et Loire d'afficher un rythme de croissance un peu au-dessus de la moyenne régionale (12%). Néanmoins, les 6 276 ha en bio ne représentent toujours que 1,2% de la SAU départementale.

Même si les surfaces évoluent peu, certaines filières connaissent une forte croissance comme le maraîchage (+ 37%) et l'arboriculture et petits fruits (+ 68%). Ces filières répondent à une demande réelle des consommateurs locaux. A contrario, des filières plus classiques comme l'élevage bovin ou les cultures évoluent peu, notamment en raison de la prédominance de systèmes d'élevage bovins stricts.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion

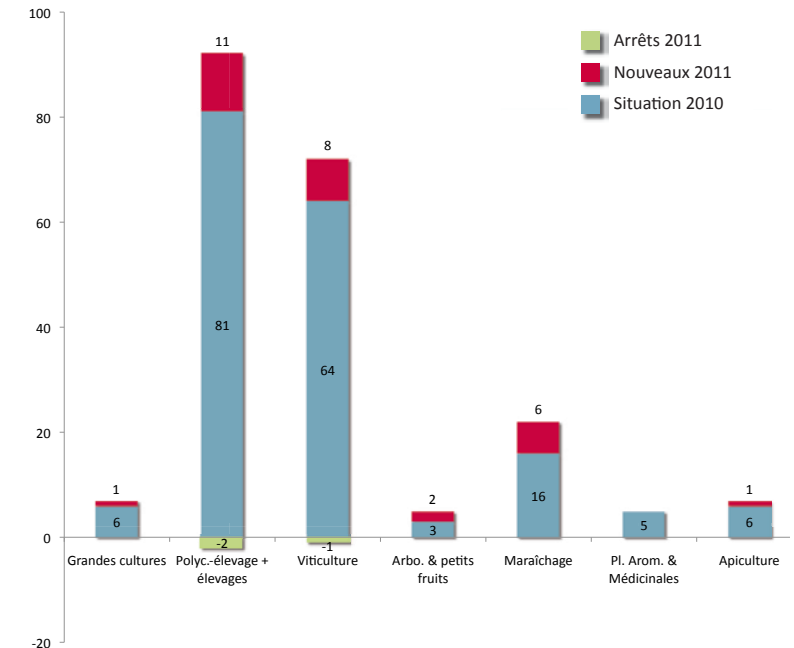


* A rajouter : environ 500 ha non localisés

Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 207**
dont 29 nouvellement notifiées en 2011
- **SAU bio : 6 276 ha**
+ 1 estimation de 500 ha
dont 460 ha en conversion
+ 1 estimation de 500 ha
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 11%**
Nombre de fermes bio : **+ 12,5%**

Evolution 2011 du nombre de fermes (par production principale)



Bourse d'échanges

Répondant à l'un des enjeux de développement de l'agriculture biologique en Saône et Loire, il s'agit d'un projet de création d'une bourse de mise en relation de céréaliers et d'éleveurs.

Espérant un coût légèrement inférieur au marché pour les éleveurs qui ne peuvent être autonomes en céréales, le dispositif doit permettre une mise en relation pour acheteurs et vendeurs proches.

L'action est élargie au niveau régional.

Un système d'annonces proposant offres et besoins des agriculteurs serait la forme la plus adaptée pour cette bourse d'échanges.

La BIO dans l'Yonne

Avec 14 058 ha conduits en bio (dont 4 450 ha en conversion), l'agriculture biologique dans l'Yonne représente **3,2% de la SAU** du département. Le pourcentage **d'exploitations bio** sur le département est de **6,7%**.

L'année 2011 se termine avec 21 conversions, portant le nombre de fermes sur le département à 221. Ce rythme des conversions reprend celui d'avant 2009, après deux années de forte progression.

Les conversions en grandes cultures assurent la part la plus importante des surfaces bio icaunaises. Mais l'élevage arrive juste après, grâce aux conversions des élevages laitiers.

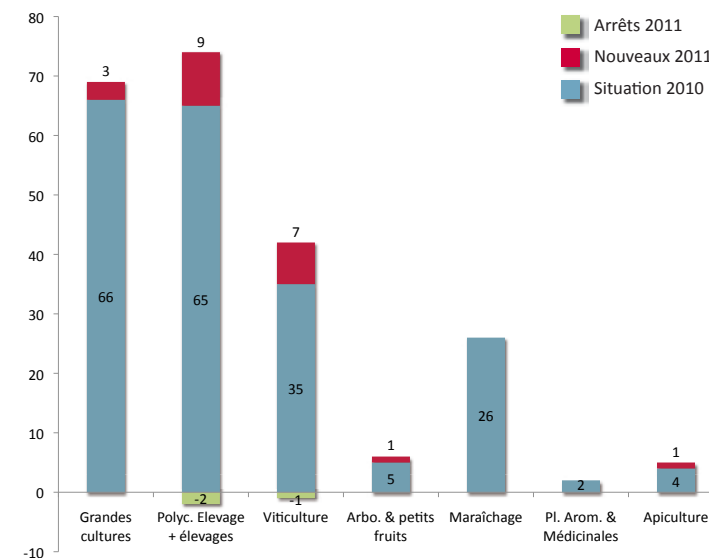
Un objectif : appuyer les agriculteurs bio nouvellement convertis et accompagner des porteurs de projet en phase de test. En 2013, accompagner la transmission des fermes.



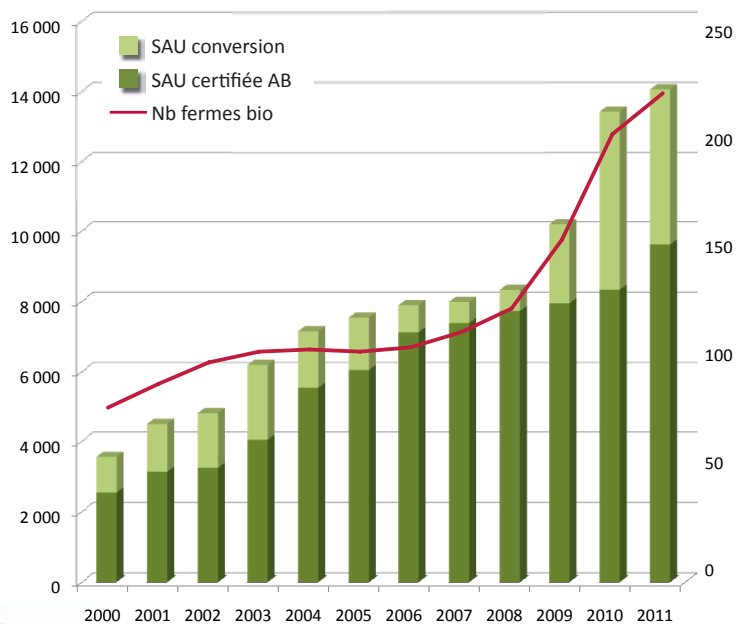
L'élevage dans l'Yonne

On note une diversification dans la filière élevage avec la conversion de 2 producteurs de porc, de 2 producteurs de volailles, d'1 producteur d'escargots et d'1 éleveur de chevaux. Les 3 restants étant des éleveurs de bovins allaitants.

Evolution 2011 du nombre de fermes (par production principale)



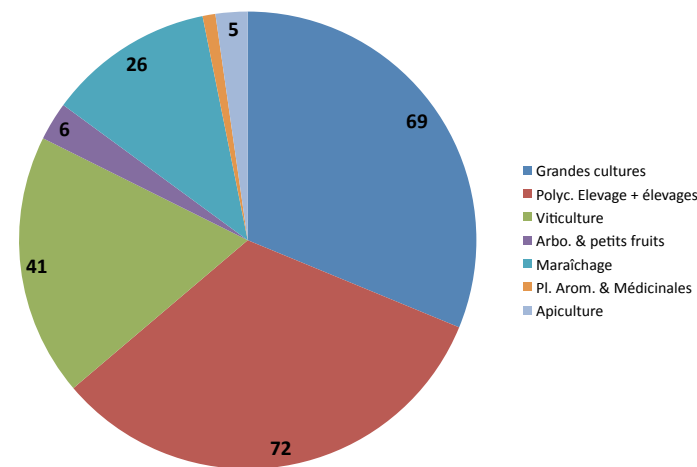
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 221**
dont 11 nouvellement notifiées en 2011
- **SAU bio : 14 058 ha**
dont 4 448 ha en conversion
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 4,7%**
Nombre de fermes bio : **+ 9,4%**

Répartition des fermes bio dans l'Yonne en 2011



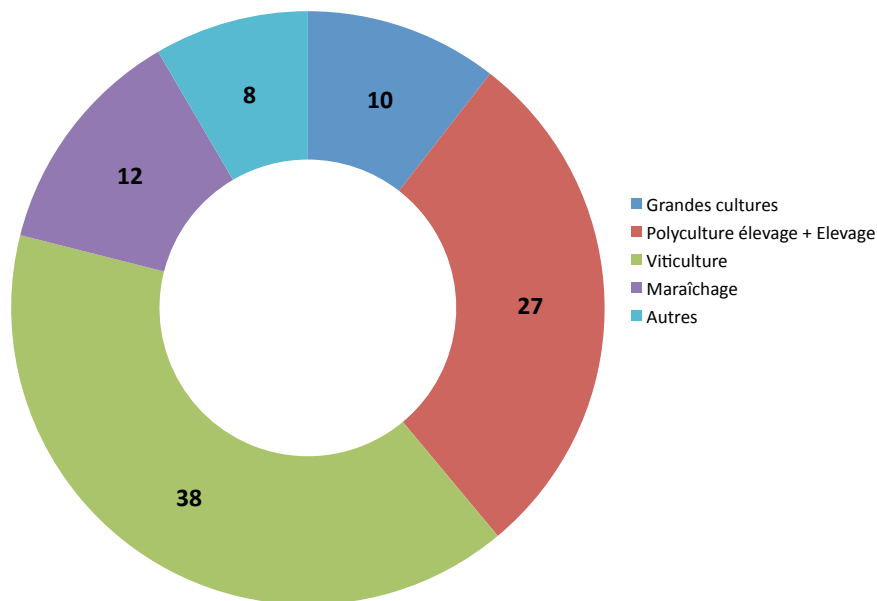
Dynamique de conversion

Le rythme des conversions

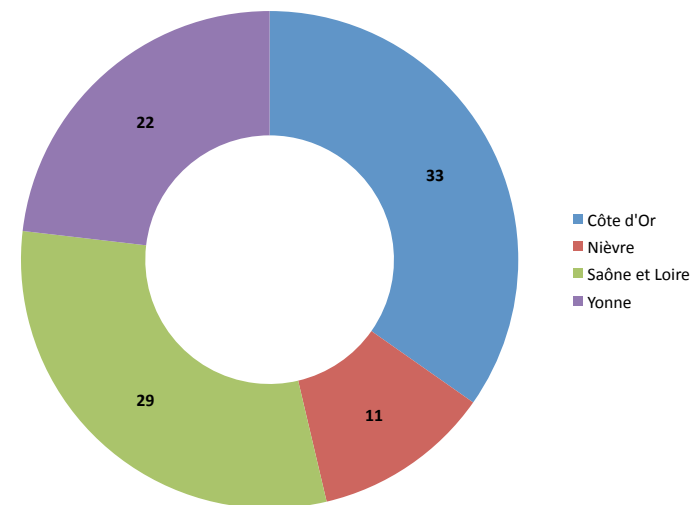
Le nombre de conversions baisse un peu en 2011, après deux années où elles étaient importantes. La conjoncture en céréales et les incertitudes sur la PAC n'incitent pas les agriculteurs à changer de système. En élevage, des dispositions réglementaires (non possibilité de retourner des prairies permanentes) sont contradictoires avec la nécessité technique en bio d'augmenter la part de cultures sur une exploitation.

Néanmoins, la demande reste forte, avec autant de journées de conseil ou de formation sollicitées par les producteurs.

Répartition des conversions 2011 par activité principale



Répartition des conversions 2011 par département



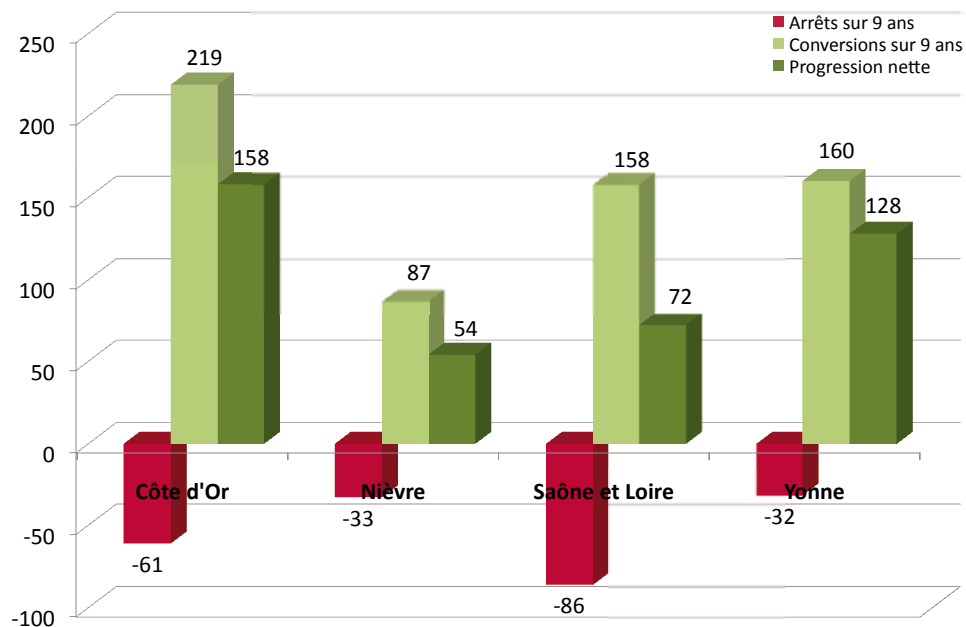
Dynamique de conversion

95 fermes se sont converties pendant l'année. Cela reste un rythme soutenu, même si inférieur aux deux années exceptionnelles qu'étaient 2009 et 2010, car bénéficiant d'un contexte favorable.

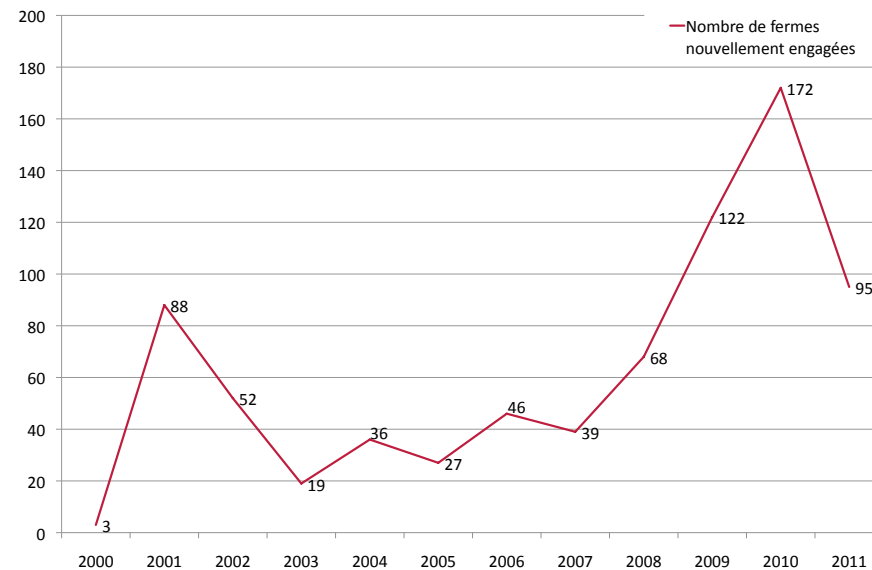
Le nombre d'arrêts (20 contre 19 en 2010) est resté stable. Ils s'expliquent :

- par des arrêts d'activité pour la plupart (ce qui pose la question de la reprise des fermes bio, pour qu'elles ne redeviennent pas conventionnelles)
- par des difficultés à tenir une exploitation mixte bio /conventionnelle
- une petite partie pour des raisons de coûts de production, en élevage (difficultés à acheter tout l'aliment).

Progression nette du nombre de fermes (cumul sur 9 ans)



Nombre de fermes nouvellement engagées en 2011



L'agriculture biologique au service de l'eau

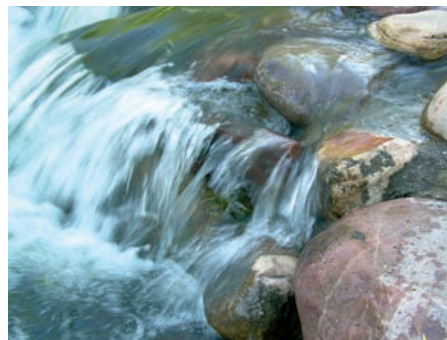
Des actions de promotion de l'agriculture biologique sont menées sur les zones où la qualité de l'eau est fortement impactée par les activités agricoles.

Des projets, conduits sur différentes échelles territoriales (bassins versants de rivières, bassins d'alimentation de captages, ...) et soutenus par les Agences de l'Eau ont permis de favoriser les conversions en agriculture biologique.

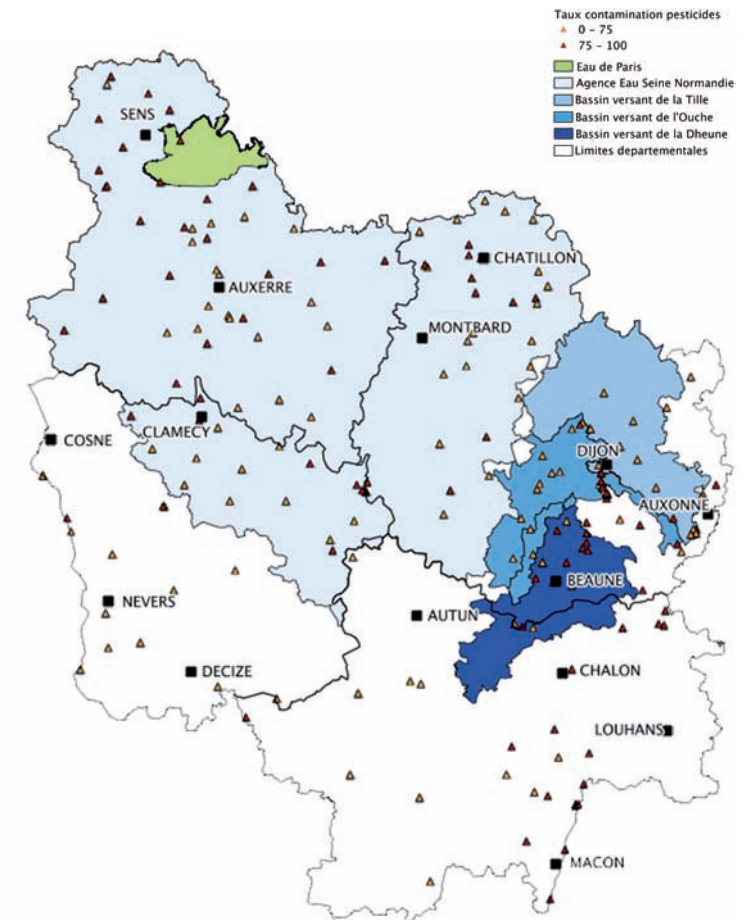
Toutefois, certaines de ces zones restent encore en retrait. C'est le cas notamment des cantons les plus productifs où le passage en bio entraîne des changements de pratiques importants. D'autre part, les exploitations certifiées y sont rares, ce qui limite les échanges d'expériences et les exemples.

Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

	Surface bio (%)	Agriculteurs bio (%)
AESN	4,2	5,5
Bassin Ouche Tille	2,4	6,1
EDP	2,8	5,7
Moyenne	3,1	5,8
Bourgogne	2,4	4,1



Zones d'intervention agriculture biologique et contamination par les pesticides des eaux souterraines



Perspectives

L'implication des acteurs du territoire et des élus reste garante du développement de l'agriculture biologique sur ces zones. Ainsi, la sensibilisation des acteurs de la protection de l'eau sera généralisée et un appui leur sera proposé pour que l'agriculture biologique soit systématiquement présentée lors de démarche de protection de la ressource.

Les productions agricoles

Toutes les productions agricoles bourguignonnes sont présentes en agriculture biologique, mais les progressions diffèrent d'une filière à l'autre. Les belles progressions observées en maraîchage et arboriculture et PPAM sont pour la plupart le fruit d'installations, ce qui permet d'espérer un développement de la production de légumes bio si la filière se structure. Mais elles ne représentent que 128 fermes. En polyculture-élevage, les zones d'élevages strict rendent la progression plus difficile. Le développement de la viticulture bio se maintient à un niveau relativement constant d'environ 10% par an.

- p. 17 • Grandes cultures
- p. 19 • Viticulture
- p. 21 • Élevage
- p. 22 • Élevage allaitant
- p. 23 • Bovins lait
- p. 24 • Porcs
- p. 25 • Ovins-caprins
- p. 26 • Volailles
- p. 27 • Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 29 • PPAM - Arboriculture



Grandes cultures

Tendances de l'année

Les fermes et surfaces produisant des céréales continuent d'augmenter sur l'année 2011. Le rythme de ce développement est toutefois moins soutenu qu'en 2009 et 2010.

Une des causes est les cours élevés sur les céréales conventionnelles, cours qui n'incitent pas les producteurs à envisager un changement de leur manière de produire.

Les surfaces en AB augmentent de manière significative par rapport à l'année précédente.

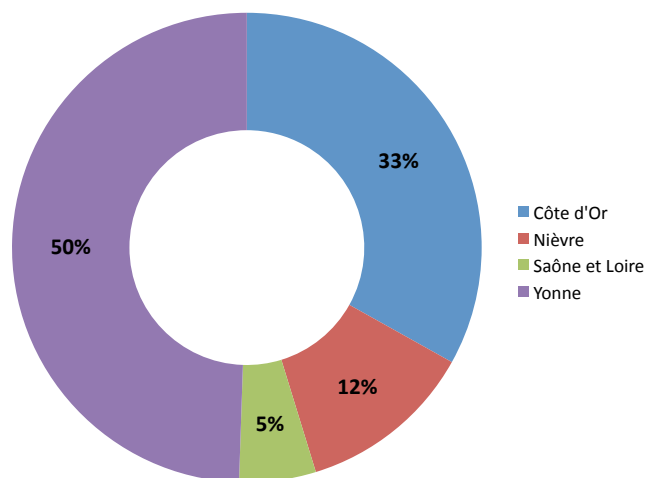
Cependant, les surfaces encore en conversion sont encore largement présentes (importantes 2009 et 2010, qu'on retrouve en 2011).

A contrario, les surfaces entrant en conversion en 2011 sont moins importantes que ne le laissent présager ces chiffres (autour de 1 000 ha).

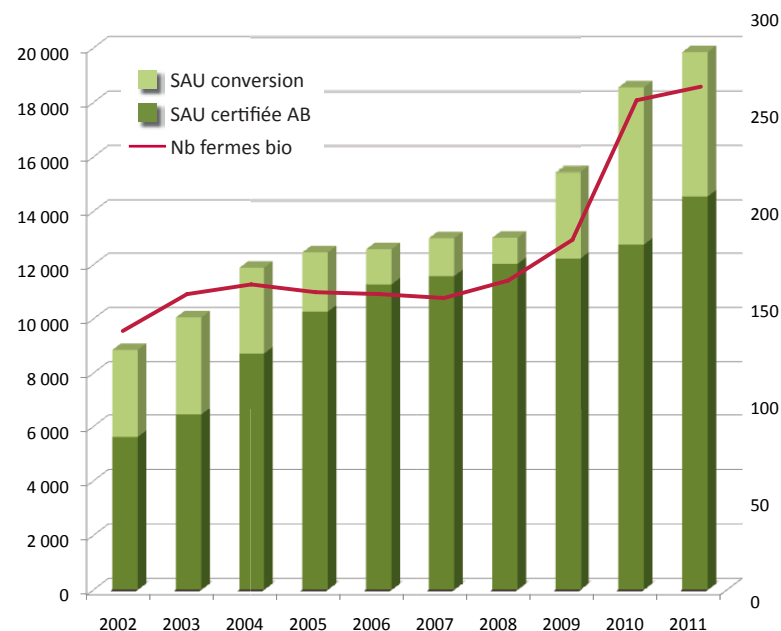
De même, la proportion de fermes bio spécialisées en grandes cultures tend à diminuer car les conversions 2011 sont constituées en majorité de fermes de polyculture-élevage pour lesquelles le passage en bio ne se réalise pas sur les mêmes critères de décision.

Les départements de Côte d'Or et de l'Yonne représentent une grande majorité des volumes et surfaces de grandes cultures bio régionales (83 %).

Répartition des surface céréalières bio par département



Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures



Chiffres clés

- **278 fermes** produisent des céréales bio en 2011 dont 124 spécialisées en grandes cultures
- **14 550 ha de céréales bio** et 5 297 ha en conversion
- **10 nouvelles fermes spécialisées en céréales bio**
- **3 arrêts de fermes spécialisées**
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 7%** (+ 1 295 ha)
Nombre de fermes bio : **+ 6,2%** (+ 16 fermes)

Grandes cultures

Les prix

Les prix conventionnels sont élevés sur l'ensemble de l'année 2011. Un léger infléchissement était perceptible en fin d'année, mais s'est estompé dès la survenue des premiers dégâts de gel au printemps 2012.

Le prix bio reste sur la tendance de hausse observable depuis 10 ans avec un record historique à 400 €/t (moyenne collecteurs Bourgogne départ ferme).

La filière luzerne est en pleine restructuration : modernisation de certaines unités, implantation ou conversion en Bourgogne et dans les zones limitrophes (La Mogne, Baigneux les Juifs, Ivry en Montagne...). C'est une opportunité pour les producteurs bio régionaux.

Mais la luzerne reste malgré tout l'objet de fortes incertitudes sur les débouchés et les prix, dans une conjoncture où les besoins en aliment du bétail croissent beaucoup plus modérément en 2011.

Les rendements 2011 sont très contrastés

La longue période chaude et sèche rencontrée au printemps a impacté la plupart des cultures légumineuses avec parfois des rendements inférieurs de 50 % aux moyennes pluriannuelles constatées.

En revanche, les blés d'hiver et cultures d'été ont donné, malgré des craintes importantes au printemps, une large satisfaction dans les zones de terres profondes. Sur certains secteurs, des rendements records ont été observés grâce à l'ensoleillement important au printemps qui a permis une photosynthèse optimale des cultures qui étaient pourvues en eau.

Dans les secteurs de plateau (sauf pour ceux qui ont reçu des pluies), les résultats sont à l'inverse, et même parfois très bas. Les rendements des céréales ont connu sur ces secteurs des pertes moyennes de l'ordre de 15 à 30 %.

D'autre part, la moisson s'est déroulée dans des conditions médiocres, souvent interrompues par la pluie. Des problèmes de qualité (germination sur pied, humidité...) ont perturbé la collecte et le stockage des grains.

Comparaison des cours AB et conventionnel sur 10 ans



Des nouveaux outils structurant la filière céréales bio en Bourgogne

- Mise en service du moulin bio Decollogne à Aiserey avec Dijon Céréales comme actionnaire majoritaire.
- Rénovations et augmentation de la capacité de collecte du silo de la COCEBI à Nitry et mise en service d'une station de semences dédiée en partenariat avec d'autres coopératives 100 % bio françaises.
- Construction d'un silo important spécifiquement dédié au bio par CAVAP-Vanagri dans le nord de l'Yonne.
- Création de la structure de collecte BioAgri intervenant notamment dans le Nivernais, détenue par différents opérateurs d'aval (FAB, Meuniers...) soucieux de s'approvisionner localement en céréales biologiques.
- La plupart de ces outils devraient fonctionner à plein en 2012 et permettre de faciliter grandement la mise en marché des nombreux volumes AB attendus sur cette moisson.

Viticulture

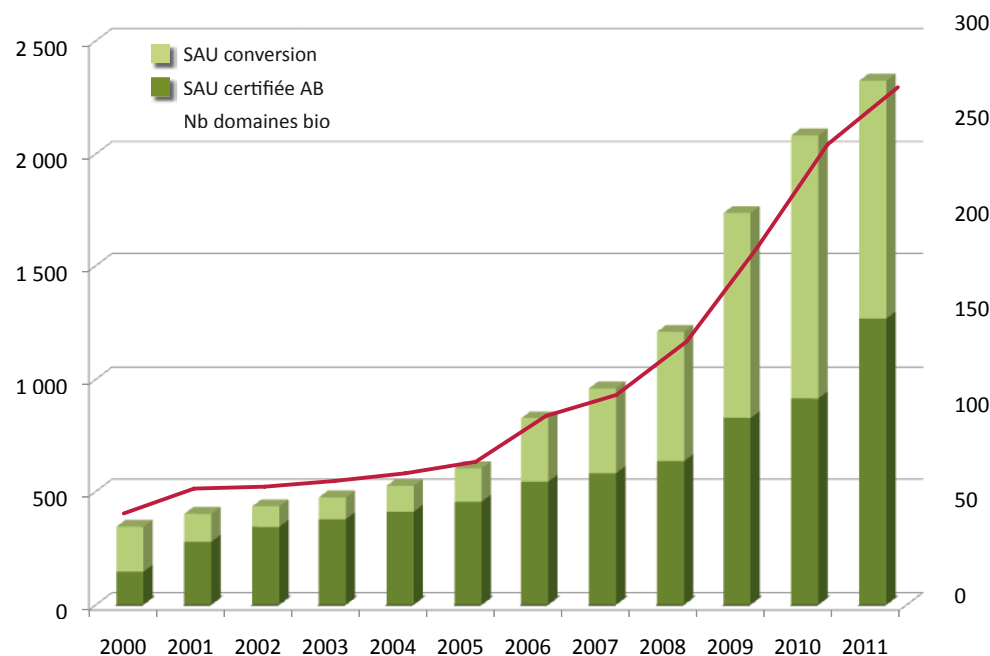
Ce qu'il faut retenir

La viticulture biologique bourguignonne reste toujours aussi attractive. **38 nouveaux producteurs se sont certifiés en 2011**, soit une augmentation de 13 % du nombre de domaine en bio.

Nous notons une nette augmentation des surfaces qui ont fini leur période de conversion, soit une augmentation de 38 % des surfaces de vigne certifiées AB.

La viticulture biologique est représentée dans tous les types de domaines, de quelques hectares aux plus grands. La surface moyenne des domaines bourguignons en bio est de **8,8 ha** sur l'ensemble de la Bourgogne.

Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



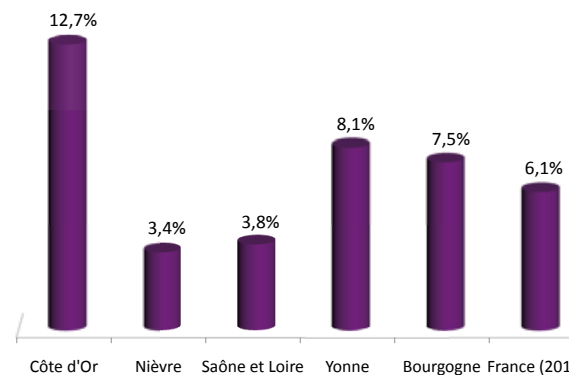
Résultats économiques et commercialisation

La demande de vins issus de raisins biologiques est aussi en augmentation. Les clients sont de plus en plus sensibles à la transparence d'une certification en agriculture biologique, garantissant les pratiques du domaine. Cette tendance s'observe en particulier sur les marchés internationaux.

Suite à une enquête sur la commercialisation des domaines bio, 98% des viticulteurs interrogés commercialisent en bouteilles au moins une partie de leur production.

Moins de 2% des producteurs sont apporteurs en caves coopératives de la totalité de la production.

Pourcentage des vignes engagées en AB par rapport à l'ensemble des surfaces viticoles



Chiffres clés

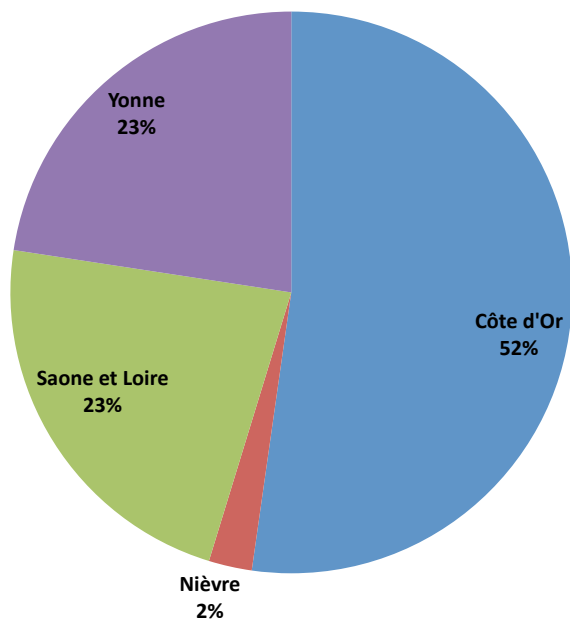
- **265 domaines** ont une activité principale en viticulture (conversion et AB)
- **2 337 ha engagés en bio**, soit 7,5% du vignoble bourguignon
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 12%** (+ 256 ha)
Nombre de domaines bio : **+ 13%**

Viticulture

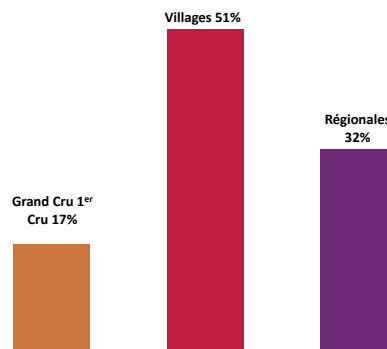
Des vignes conduites en bio sont présentes dans tous les vignobles et les niveaux d'appellations bourguignonnes, depuis les vins de pays jusqu'aux Grands Crus. Il n'y a donc pas de terroir qui serait plus particulièrement adapté à la viticulture biologique.

Les surfaces engagées en conversion et en AB dépassent à ce jour les 7,5% de la surface du vignoble bourguignon.

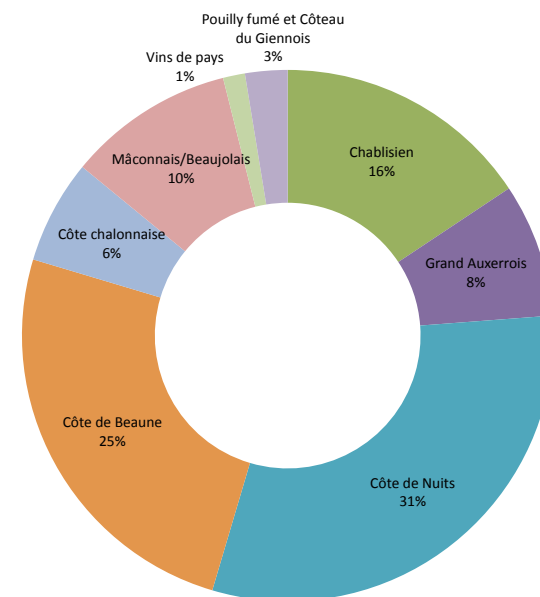
Répartition des surfaces bio en pourcentage sur la Bourgogne



Où se classent les surfaces cultivées en bio ?



Répartition des surfaces en bio par appellation en Bourgogne



Le vin bio, c'est en 2012

A partir des vendanges 2012, la mention « vin biologique » remplace « vin issu de raisins biologiques ». Très attendue par les metteurs en marché, ce règlement recense et limite certaines techniques œnologiques et les substances autorisées.

La mention « vin biologique » sera plus lisible par les opérateurs internationaux, et compatibles avec certaines normes internationales.

Elevage

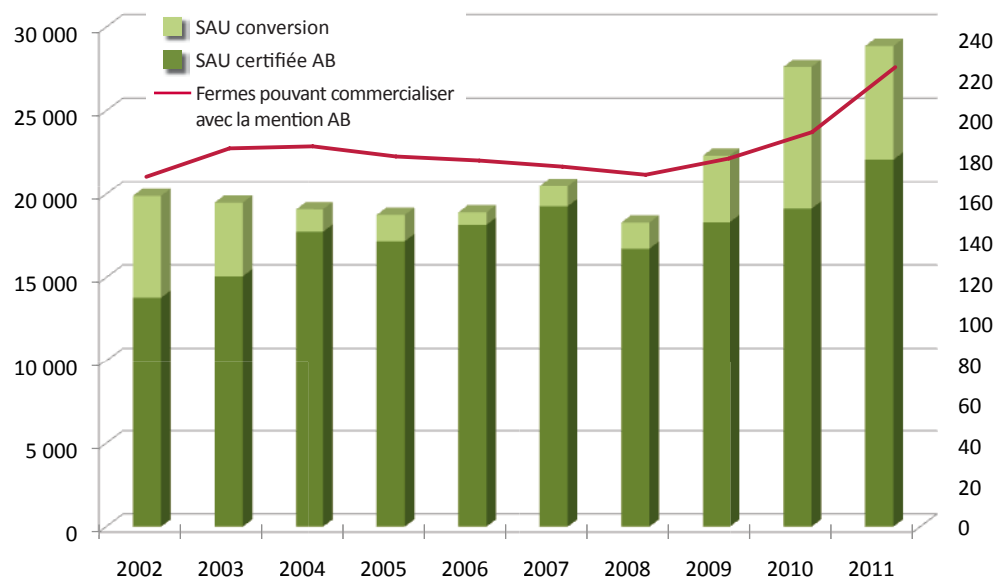
Le nombre de fermes d'élevage avec cheptel certifié a augmenté de 16,4 % entre 2010 et 2011 (9% pour celles avec cheptel certifié). La SAU des fermes d'élevage en bio a progressé de 15,4% en tout. Les surfaces en conversion représentent encore près du quart des surfaces.

Le développement de la polyculture-élevage de bovins viande et lait a marqué une pause alors que les filières volailles et porcins ont continué sur le même rythme qu'en 2009-2010. Les projets d'installation en volailles sont nombreux, comme activité principale ou complémentaire d'autres ateliers de production.

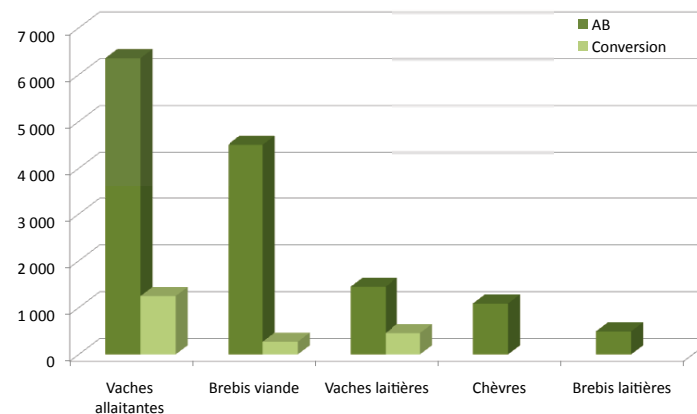
En Bourgogne, 322 fermes bio pratiquent une activité d'élevage, dont 295 élèvent leurs animaux selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

La répartition des surfaces est inégale, selon la prédominance d'un type d'élevage et/ou de cultures sur chaque secteur.

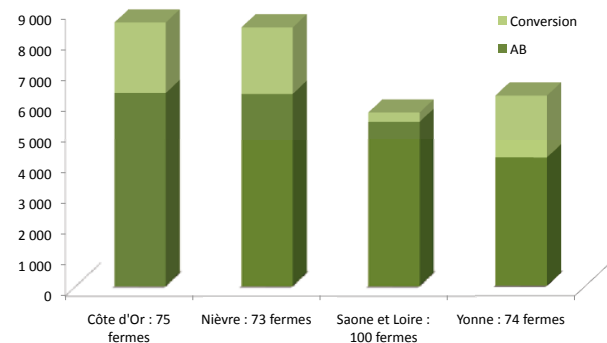
Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces



Surfaces d'élevage bio par type de ruminants



Surfaces d'élevage bio par département



Chiffres clés

- **295 fermes d'élevage avec cheptel certifié** dont 226 peuvent vendre avec le logo européen
- **69 fermes avec cheptel en conversion**
- **9 arrêts** (8 fermes d'élevage, 1 en polyculture-élevage)
- **22 076 ha de SAU bio** dont 6 963 en conversion
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : **+ 15,4%** (+ 2 948 ha)
Nombre de fermes bio : **+ 27**

Elevage allaitant

En 2011, le développement de l'élevage de bovins viande biologique marque une pause après 2 années de développement. Les quelques conversions compensent les arrêts de certification (départs en retraite, cessation d'activité).

L'année 2011 s'est déroulée dans un climat d'incertitudes sur la mise en place de la nouvelle PAC. En question notamment, la modification du système d'aides à la conversion (transfert des aides sur le premier pilier). Tout cela, dans un contexte de cours des céréales conventionnelles élevés, explique le ralentissement des conversions en polyculture élevage.

Quelques données de prix observés

Prix des animaux (€/animal)	Moyenne bio	Moyenne conventionnel
Vaches de réforme	1 330	1 295
Boeufs	1 859	1 600

Source : CER France

Comme les années précédentes, seuls les bovins gras ont une bonne valorisation en AB via une filière, le reste étant lié aux aléas de marché imposés par les grands opérateurs : les génisses et les brouards restent peu valorisés en bio. L'écart de prix bio/conventionnel est variable selon le type d'animaux. (Source CER France 89+ Grand est)

Caractéristiques de l'élevage bovin bio

	Bovin strict bio	Polyc-élevage bio
UGB / ha	0,94	0,77
Nb moyen de vaches	84	55
RC / UTAF	5 700 €	6 500 €
EBE / produit brut	36%	34%

Source : CER France

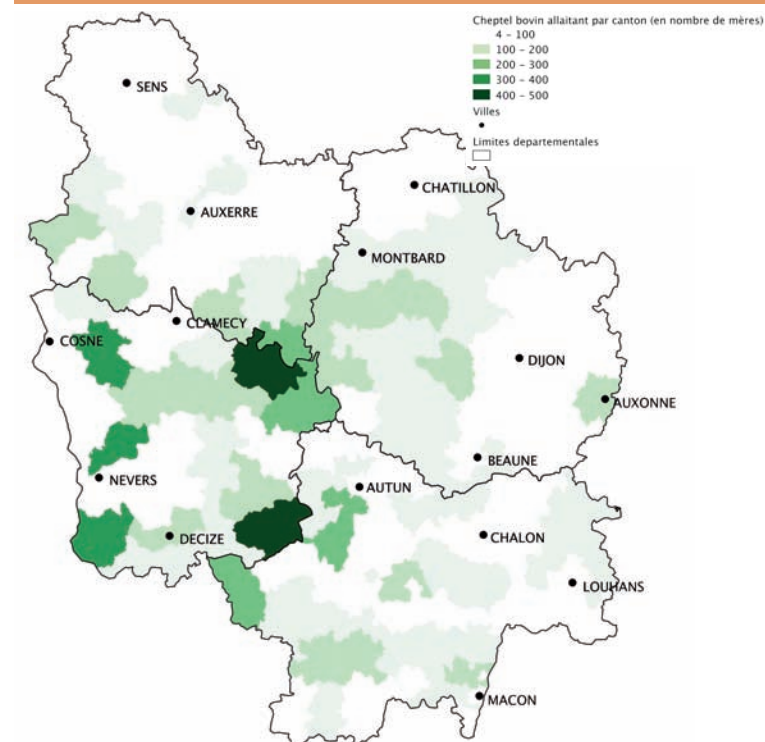
2 systèmes cohabitent en bio, bovins stricts et polyculture-élevage. Le second système, outre de procurer un revenu supérieur, permet davantage d'autonomie alimentaire sur l'exploitation.

Ces exploitations autonomes sont par conséquent moins sensibles aux aléas de marché. (Source CER France 89+ Grand est)

Chiffres clés

- **165 exploitations certifiées** en bovins viande AB
- **7 200 vaches allaitantes certifiées** dont 1 200 en conversion

Cheptel bovin viande bio en Bourgogne



Les systèmes bovins viande biologiques ont des chargements et une production par UGB plus faible, en moyenne, qu'en conventionnel. Mais le revenu par unité de main d'œuvre est comparable. L'efficacité économique des systèmes bio tient à 2 facteurs :

- la réduction des charges opérationnelles d'intrants et de dépenses sanitaires. Les pratiques préventives réduisent les dépenses de santé.
- l'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation, qui réduit l'achat de céréales ou protéagineux et permet d'envisager l'engraissement (seuls les animaux engraisés étant valorisés dans les filières biologiques).

Compte tenu de poids de carcasse en moyenne légèrement plus faibles qu'en conventionnel, la plus-value sur les animaux se situe entre 5 et 15%.

Bovins lait

Pas de nouveaux engagements en 2011, mais une part croissante des fermes engagées en 2009 et 2010 (23) arrivent sur le marché. Sur ces 23 exploitations, dix d'entre elles ont débuté les livraisons de lait bio au cours de l'année 2011, ce qui porte à 33 le nombre de fermes laitières certifiées AB en Bourgogne. 10 restent en conversion (au 1^{er} janvier 2012). Le lait bio collecté passe ainsi de **1,2 millions de litres en 2010 à 3,1 millions en 2011**, soit une progression de 160 %. Cette dynamique continuera jusqu'en 2013, avec les livraisons totales des fermes certifiées AB et la fin de conversion des 13 élevages laitiers.

Deux zones de productions principales :

- l'Yonne avec une concentration d'élevage en Puisaye-Forterre
- la Côte d'Or - nord Saône et Loire sur une zone plus étendue qui va d'Autun au Chatillonnais.

Prix du lait bio

Il est resté relativement stable avec un prix moyen de base pondéré sur les livraisons de 425 €/t (430 €/t en 2010) chez Biolait. C'est une plus value d'environ 90 €/t par rapport au lait conventionnel. Biolait reste le collecteur principal du lait bio en Bourgogne. Biolait couvre la Bourgogne, à l'exception d'un producteur isolé dans le centre nivernais.

Prix payé pour le lait bio : 0,42 €/l

L'accord de collecte Coopérative Laitière de Bourgogne / Biolait

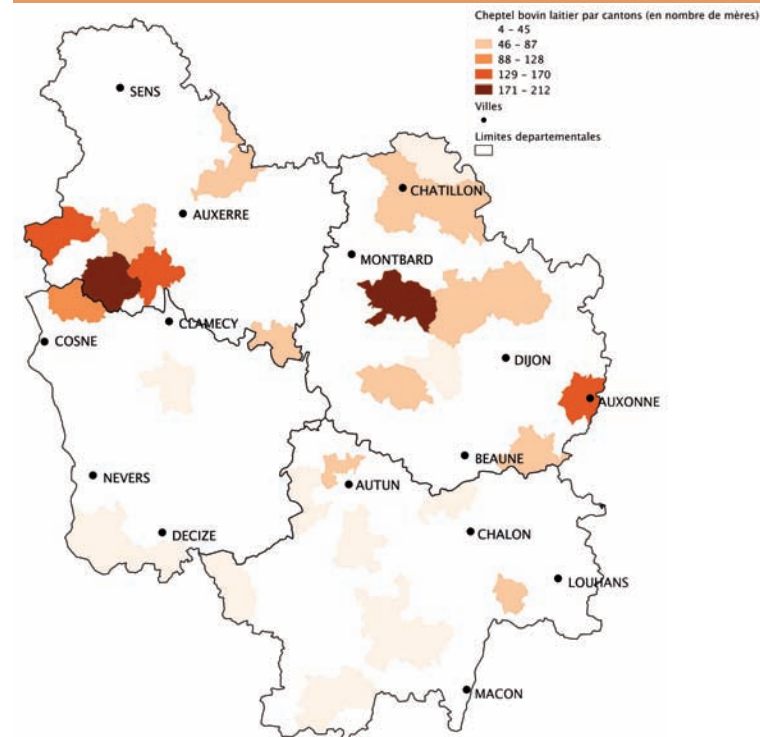
Les producteurs attendaient beaucoup de cet accord pour décider du passage en AB. La tournée CLB démarre le 1^{er} janvier 2012 et collecte le lait de 14 exploitations bio (3,5 millions de litres de lait).

Dans cet accord, la CLB assure collecte, vente d'approvisionnement et entretien des tanks à lait, tandis que Biolait assure le paiement et la vente du lait aux transformateurs. C'est une association locale plus qu'un simple accord de collecte.

Chiffres clés

- **33 exploitations certifiées** en agriculture biologique
- **10 exploitations en conversion**
- **1 974 vaches laitières certifiées** (AB + conversion)
- **3,1 millions de litres de lait bio collectés en 2011**

Cheptel bovin lait bio en Bourgogne



Sécheresse 2011

La sécheresse printanière de 2011 a fortement impacté la production d'herbe au printemps.

Le déficit sur stock a été compensé par une bonne pousse automnale sur les prairies le permettant. La complémentarité entre éleveurs bio et céréaliers bio a joué aussi : ces derniers ont vendu (souvent sur pied) des luzernes et trèfles violets bio issus des parcelles converties ces dernières années.

Néanmoins, les stocks achetés représentent une charge supplémentaire. Pour limiter les risques, un nombre croissant d'éleveurs laitiers pratiquent l'ensilage de céréales immatures, et cultivent également du maïs ou sorgho ensilage. Comme en conventionnel, les agriculteurs bio ont emblavé beaucoup de surfaces en fourrages dérobés qui ont dans l'ensemble donné satisfaction, grâce à un été et un automne propice.

La recherche de l'autonomie fourragère reste d'actualité en AB : les exploitations en conversion ont des cheptels et des densités plus élevées en moyenne que les exploitations laitières déjà en bio.

Porcs

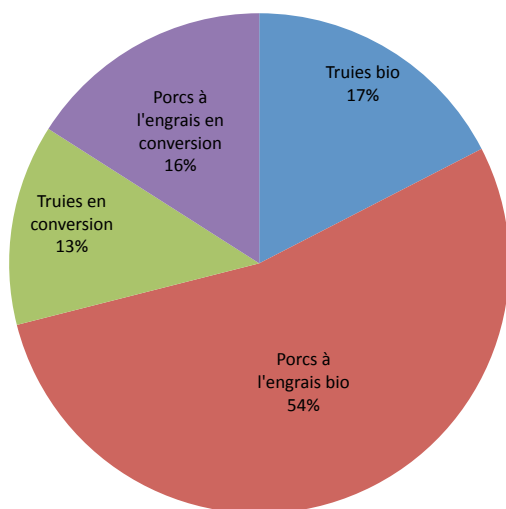
La Bourgogne recense 25 élevages avec un atelier porcin dont 3 élevages en conversion ; ce sont des ateliers de taille importante. Environ 3 100 porcs sont élevés en agriculture biologique dans la région (voir graphique pour la répartition des types d'animaux).

Les porcelets servent à alimenter les fermes ayant développé la vente directe en lien direct avec le consommateur. Les exploitants bio qui souhaitent s'orienter vers cette production sont le plus souvent dans une optique de diversification, parfois avec transformation. Ceci rend difficile l'observation de tendances sur la seule production porcine.

Le porc bio est bien valorisé : 3,4 €/kg carcasse (1,2 €/kg en conventionnel) ou entre 2,4 € - 2,6 €/kg vif si vente directe. Ceci rend les exploitations moins sensibles aux variations de cours de l'aliment. Cette observation est encore plus vraie sur les ateliers diversifiés, qui peuvent produire une partie de cet aliment et/ou valoriser leur production par un système de commercialisation. A contrario, le coût de l'aliment reste préoccupant pour les fermes non autonomes qui doivent tout acheter.

Source : CA pays de la Loire

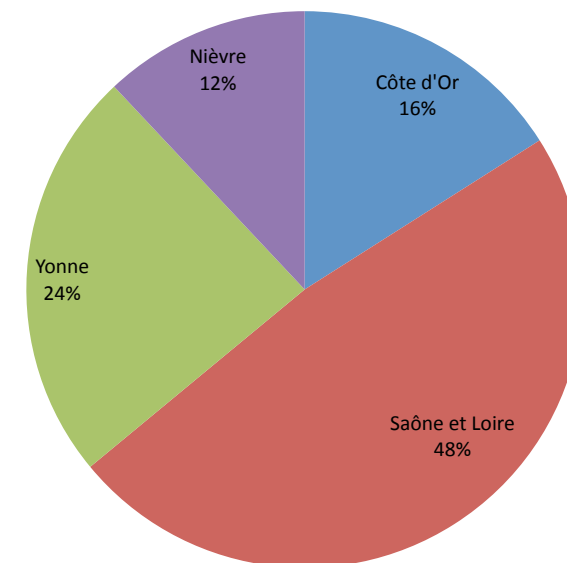
Filière porc biologique en Bourgogne



Chiffres clés

- 25 élevages porcins
- 3 132 porcs

Répartition des producteurs de porc biologique en Bourgogne



Le programme de développement «Porc BIO cœur de France» (Centre, Bourgogne et Auvergne) a permis de passer de 12 000 porcs abattus en 2008 à 22 000 fin 2011. Le marché du porc bio en filière longue semble suffisamment mature, et produit suffisamment de porcs pour répondre à la demande des magasins et collectivités.

Ovins - Caprins

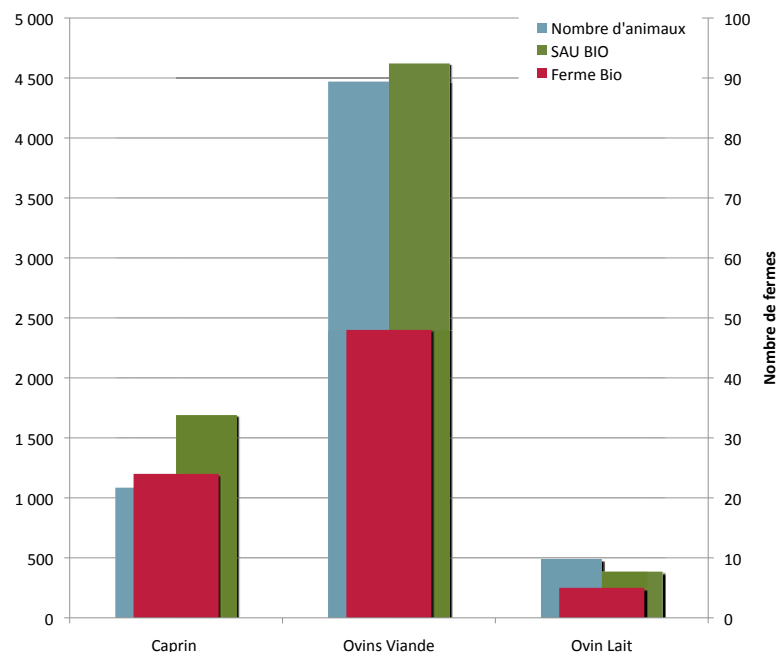
Faits marquants de l'année 2011

Les filières caprine et ovine se maintiennent avec un nombre constant d'exploitations et une légère hausse du nombre d'animaux.

Le lait de chèvre bio se valorise entre 1,5 €/l et 2,5 €/l. Le fait que les producteurs caprins soient également transformateurs (84% d'entre eux) participe à cette bonne valorisation.

Leurs circuits de commercialisation sont essentiellement la vente directe et les magasins spécialisés. Les résultats économiques ne sont donc pas seulement liés à la filière de production, mais aussi à l'efficacité du système de commercialisation.

Cheptel ovin/caprin et surface associée



Chiffres clés

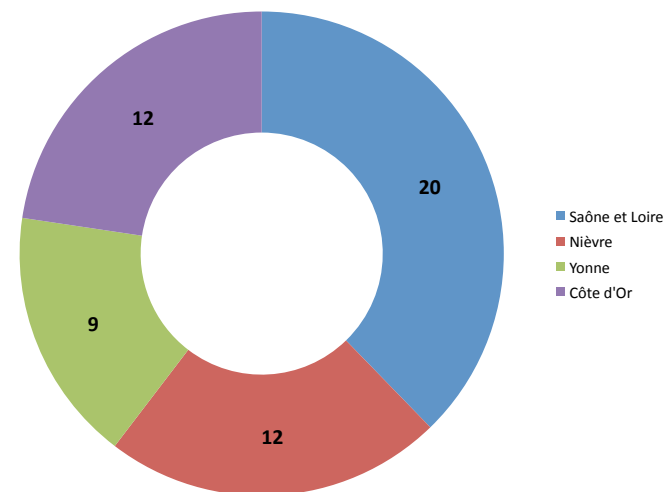
Ovins

- 53 fermes certifiées
- 4 960 ovins certifiés
- 5 006 ha SAU biologique

79% des producteurs d'ovins pratiquent la vente directe.

La bonne valorisation des animaux compense les coûts liés à des pratiques d'élevage plus extensives.

Répartition des fermes ovines bio par département



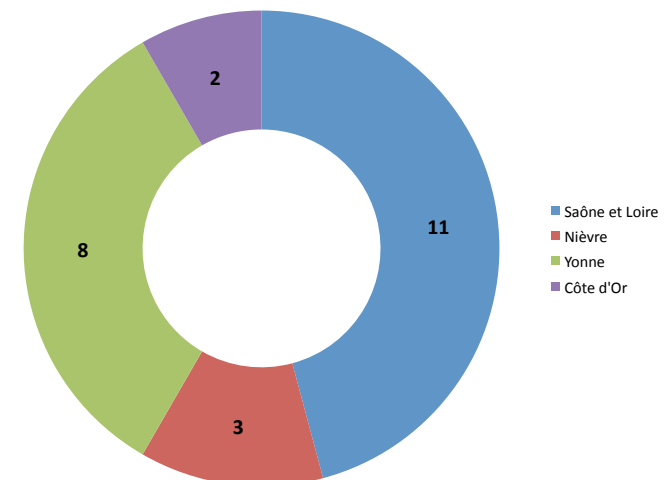
Chiffres clés

Caprins

- 24 fermes certifiées
- 1 085 chèvres certifiées
- 1 689 ha SAU biologique

84% des producteurs caprins sont des transformateurs.

Répartition des fermes caprines bio par département



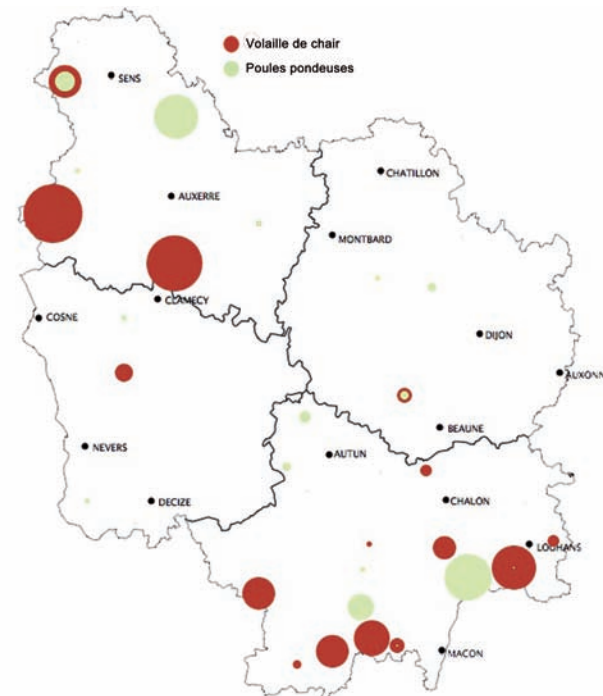
Volailles

Sur 41 fermes ayant des poules pondeuses ou volailles de chair, 34 sont tournées vers la vente directe (AMAP, à la ferme, marché) ou organisées pour répondre à une demande en magasin (GIE par exemple), soit 83% d'entre elles.

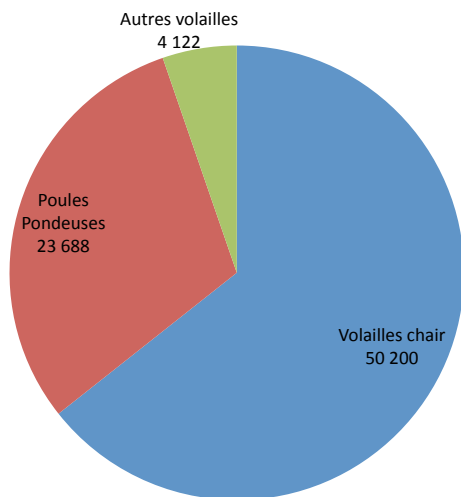
Cependant, la commercialisation reste difficile sur cette filière, à cause d'un manque d'organisation, ce qui demanderait un appui renforcé.

7 fermes sont en intégration ou n'ont qu'un seul client pour la reprise des oeufs ou poulets soit 17 % des fermes. Ces exploitations répondent ainsi à une forte demande du marché. Mais ce modèle économique suscite des interrogations de la profession bio quant à sa viabilité et sa pérennité (en 2011, 2 Bourgogne, 1 avec DUC, 1 avec Volirea).

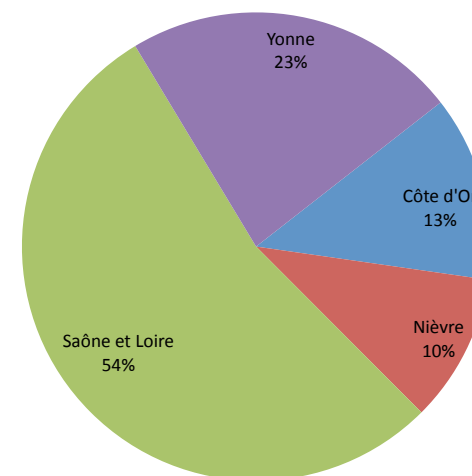
Volailles bio en Bourgogne



Type de volailles produites en Bourgogne



Répartition des fermes en volailles bio en Bourgogne



Chiffres clés

- **41** fermes avec un atelier volailles
- **50 200** volailles de chair
- **23 688** poules pondeuses bio

83% des fermes volailles bio commercialisent elles-mêmes leur production

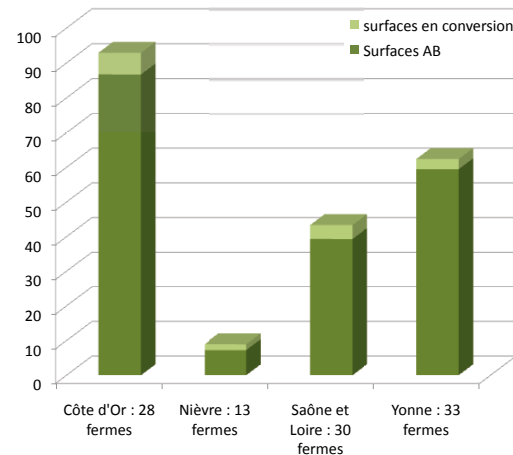
Maraîchage & légumes de plein champ

Les fermes en légumes bio sont essentiellement sur les départements de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne. L'effectif des maraîchers présents dans la Nièvre se développe avec des activités secondaires mais aussi sur des activités principales en début de production significative sur 2012.

Les surfaces en légumes biologiques (certifiées AB et conversion) sont de 200 ha. Les surfaces moyennes par ferme sont de 1,8 ha en maraîchage diversifié et 2,42 ha en légumes plein champ.



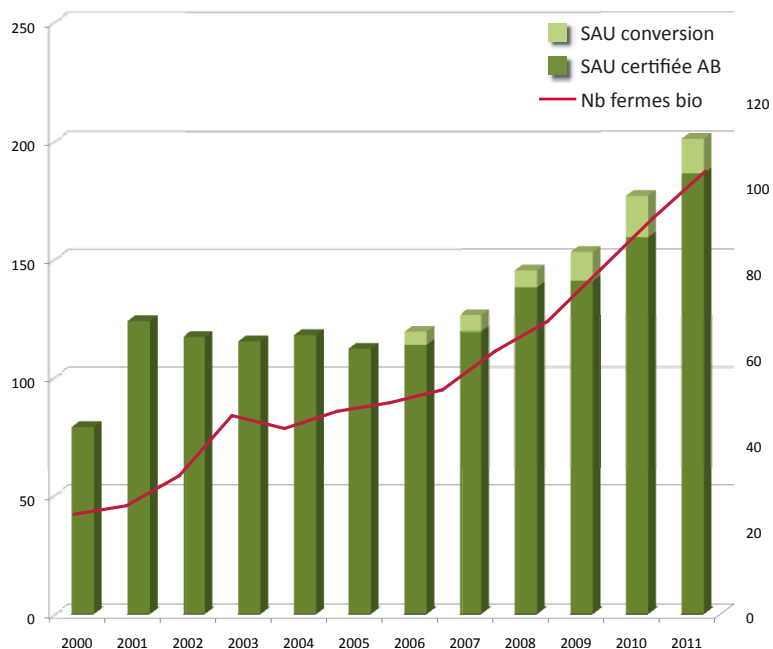
Répartition des surfaces AB et conversion par département notifiées en maraîchage



Chiffres clés

- **104 fermes** produisent des légumes bio en 2011
- **200 ha** en légumes bio
- **16 nouveaux**
- **5 arrêts**
- **Evolution 2010-2011 :**
Surfaces bio : + **13,5%**
Nombre de fermes bio : + **16,7%**

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Le maraîchage diversifié : souvent une installation

Les nouveaux maraîchers bio sont essentiellement de nouveaux installés, hors cadre familial.

Les installations peuvent se faire avec des investissements modérés (tracteur, rotavator, tunnel, semoir) qui permettent de démarrer l'activité sans gros capital ou gros emprunt. Ce montage économique léger autorise une phase de test pour l'agriculteur, qui peut affiner la rentabilité de son système avant de se développer. Parfois les aides JA ne sont même pas demandées.

Cependant, une expérience salariée est fortement recommandée avant installation en raison de la technicité de l'activité.

Cette technicité sera d'autant plus nécessaire que les contraintes d'accès au foncier limitent les installations dans les terrains à plus fort potentiel.

Les maraîchers sont très peu aidés par ailleurs (PAC), ce qui augmente l'intérêt du crédit d'impôt, de l'aide à la certification, et de l'aide au maintien. Une aide sur les tunnels serait très adaptée à ces petites structures.

Maraîchage & légumes de plein champ

La production de légumes de plein champ bio en Bourgogne

La production de légumes biologiques de plein champ est pratiquée en 2011 par 19 exploitations. Ce sont pour la plupart des céréaliers bio diversifiés. 4 agriculteurs pratiquent à la fois les légumes plein champ et le maraîchage diversifié.

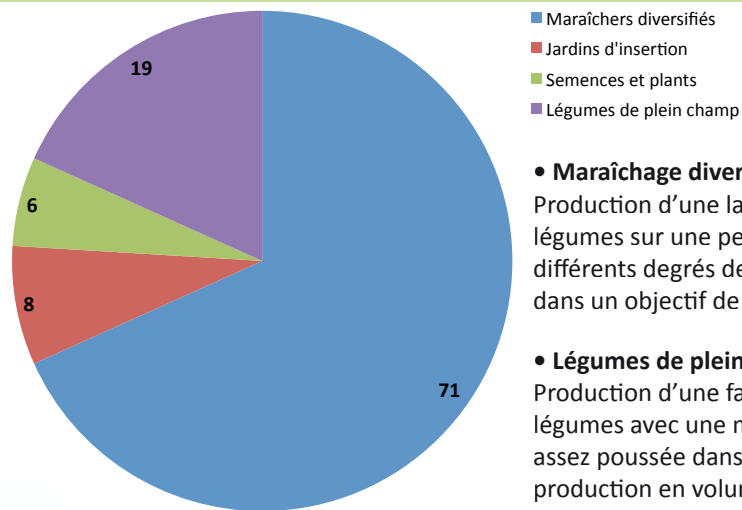
Les surfaces de légumes plein champs bio sont de 45,92 ha dont 3 en conversion. Les surfaces en production par ferme varient de 0,2 ha à 12,80 ha de légumes plein champ (médiane 1,5 ha).

Les motivations du choix de la diversification en légumes sont principalement une volonté de se diversifier, un goût personnel pour le maraîchage, la recherche de valeur ajoutée et une demande des clients.

Certains céréaliers conventionnels qui sont en phase d'interrogation ou de passage à la bio s'intéressent à la question d'une diversification en légumes de plein champ bio.

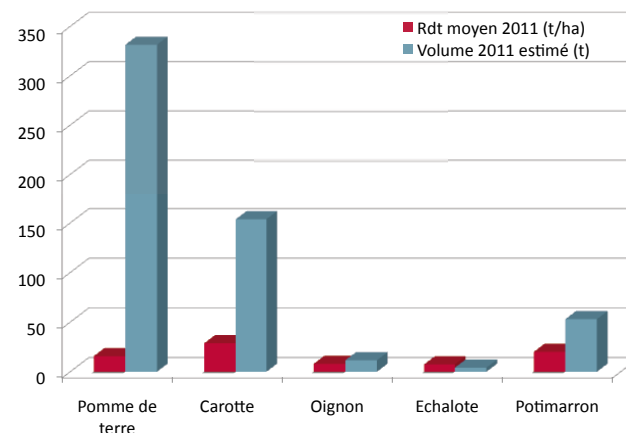
Certains producteurs ont développé des volumes au départ en vente directe à la ferme, puis ensuite vers un système demi gros avec des magasins bio, maraîcher bio et plus récemment des collectivités, voir des transformateurs. Seul deux producteurs sont considérés comme producteurs de légumes de plein champ unique. Les autres sont des céréaliers diversifiés en LPC bio ou des maraîchers ayant intégré ce type de production dans leur système.

Détail des activités pour les fermes maraîchères



- Maraîchage diversifié bio :**
 Production d'une large gamme de légumes sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe.
- Légumes de plein champ bio :**
 Production d'une faible gamme de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume.

Production des principaux légumes bio de plein champ



	Pomme de terre	Carotte	Oignon	Echalote	Potimarron	Autres courges	Céleri rave
SAU 2011 (ha)	21,05	5,35	1,45	0,55	2,65	0,73	0,1
	Poireau	Haricot	Navet	Betterave rouge	Radis noir	Autre	Total
SAU 2011 (ha)	1,5	1	0,04	0,28	0,04	11,18	45,92

Près de 46 ha de légumes de plein champ bio en 2011, dont 46% en pommes de terre.

Légumes plein champ produits

Les légumes de plein champs bio sont essentiellement des légumes racines. Les pommes de terres constituent 46 % de la sole puis viennent ensuite les carottes, courges et oignons. Quelques autres légumes sont produits en faible volume.

En plus des légumes plein champ, la Bourgogne compte une production de légumes secs avec notamment des lentilles biologiques sur environ 500 ha.

PPAM

L'activité de production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales bio en Bourgogne est souvent une activité secondaire ou de diversification, qui permet de dégager des compléments de revenus par d'autres activités (céréales, sapin de Noël, élevage).

Quelques producteurs cependant en font leur activité principale, commercialisant en direct sur des marchés très spécifiques.

On observe de plus en plus de producteurs hors du parc du Morvan (zone historique de production).

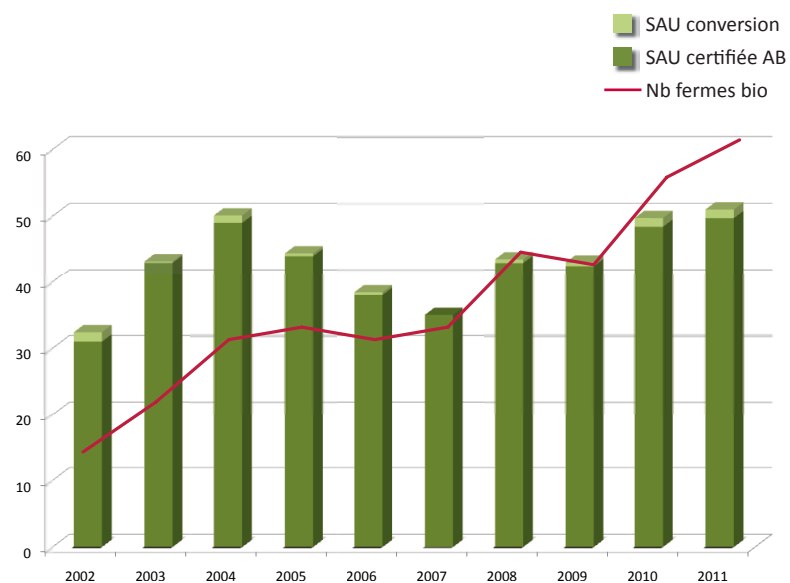
Perspectives

Développement des volumes de la coopérative Plantes de Pays par intégration de nouveaux producteurs

Plusieurs installations en PPAM bio en Saône et Loire prévues en 2012

Développement du respect du cahier des charges « SIMPLÉS » qui va plus loin que le cahier des charges bio sur les aspects préservation et qualité de l'agroécosystème.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



Chiffres clés

- **32 fermes produisent des PPAM bio**
- **50,57 ha de production en PPAM bio**
- **43 fermes produisent des fruits bio**
- **122 ha de production fruitière bio**
- **Evolution 2010-2011 :**
 Surfaces bio PPAM : **+ 1,7%**
 Nombre de fermes bio PPAM : **+ 6,7%**
 Surfaces bio arboriculture : **+ 5,1%**
 Nombre de fermes bio arbo. : **+ 6,9%**

Arboriculture

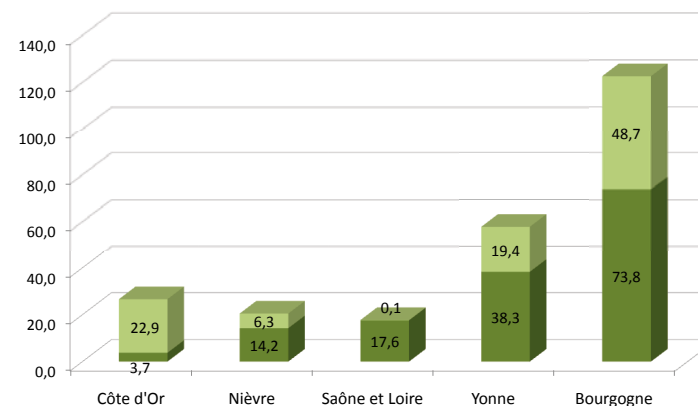
La production de fruits biologiques (arboriculture et petits fruits) en activité principale concerne **19 fermes** en Bourgogne. Trois nouvelles conversions en 2011, pour une augmentation de 6 ha.

24 fermes produisent des fruits en activité secondaire. Il s'agit souvent de producteurs commercialisant des produits en vente directe (maraîchers, apiculteurs, fromagers) ; ainsi que des céréaliers, ayant des vergers comme activité de diversification.

La totalité des surfaces cultivées en arboriculture et petits fruits fin 2011 s'élève à **122 ha** (activités principales et secondaires).

L'Yonne reste le premier département producteur en arboriculture.

Surfaces en AB et conversion arboriculture et petits fruits en Bourgogne



Production et commercialisation

Les fruits produits sur la région sont principalement les pommes et les poires. Les petits fruits rouges ont également une place importante : cassis, framboises, groseilles, fraises. Parmi les autres espèces cultivées, citons les cerises, les prunes et les noix. Une partie de la production est transformée à la ferme, ou à façon pour certains ; on trouve donc des jus de fruits, du cidre, du vinaigre, des sorbets, des confitures.

La distribution des produits bio

Les produits bio sont aujourd'hui largement distribués, quand ils n'étaient l'apanage que de quelques enseignes spécialisées il y a encore peu de temps.

Les producteurs bourguignons peuvent aujourd'hui proposer leurs produits soit sur les filières longues ou de la grande distribution, soit sur des circuits courts.

La commercialisation en grande distribution et pour les légumes en circuits longs n'est pas encore bien structurée en Bourgogne, par manque d'opérateurs intermédiaires spécifiquement bio ou d'une offre encore insuffisante. Pourtant la demande est bien présente chez les consommateurs.

En travaillant sur la vente directe, les producteurs bio se structurent progressivement dans le but de répondre à cette demande, tout en maintenant le contrôle de leurs débouchés et en maîtrisant la valorisation de leurs produits.



- p. 31 • La bio en vente directe
- p. 32 • Transformation à la ferme
- p. 33 • Un circuit particulier : les AMAP
- p. 34 • Opérateurs légumes de plein champ

La bio en vente directe

En 2011, en Bourgogne, 378 producteurs bio réalisent de la vente directe, soit 44% des producteurs en agriculture biologique. Cela représente en moyenne 56% de leur chiffre d'affaires (Orab 2010 : 119 opérateurs de vente ont été identifiés).

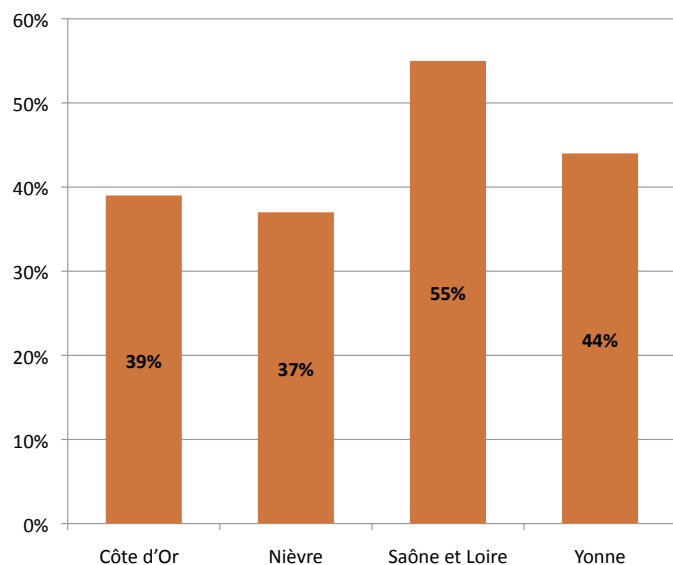
C'est une très forte proportion, si on compare aux 20 % d'agriculteurs bourguignons qui vendent en circuits courts (bio et conventionnels - *Source : Agreste RGA 2010*).

Sans surprise, les vins et autres alcools sont les principaux produits proposés en vente directe, ils représentent 26 % des produits vendus par ce mode de commercialisation.

Néanmoins, on observe que la viande et les légumes y font aussi largement appel.

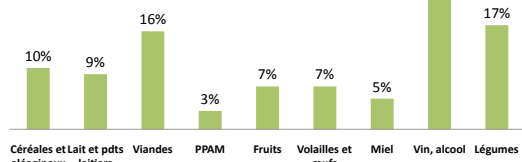
83% des maraîchers pratiquent la vente directe, mais sur de petites unités. Le reste des volumes de légumes bio est vendu dans des filières plus longues.

Pourcentage de producteurs bio pratiquant la vente directe

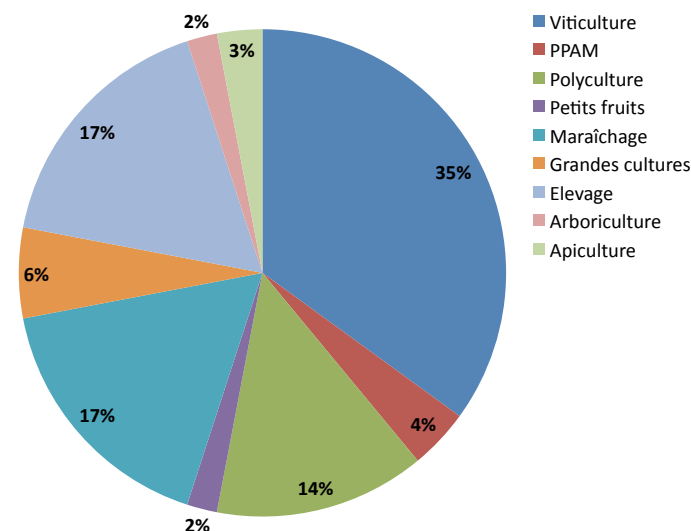


44% des producteurs engagés en agriculture biologique pratiquent la vente directe

Part des producteurs pratiquant la vente directe par filière



Répartition des acteurs en vente directe par filière



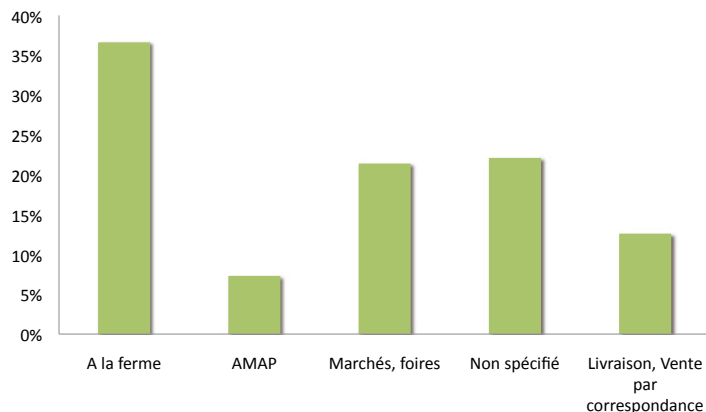
La vague de conversion de 2009-2010, surtout en grandes cultures et en polyculture-élevage, a diminué mécaniquement le pourcentage des producteurs bio qui pratiquent la vente directe.

Les nouveaux convertis à l'agriculture biologique dans ces filières ne s'orientent pas trop vers ce mode de commercialisation : leurs productions sont principalement collectées par les coopératives (céréales, lait et viande bovine).

Ceci n'est pas vrai pour les autres filières, où le pourcentage reste stable. Au final, toutes filières confondues, la part des nouveaux agriculteurs bio qui commercialisent en vente directe passe de 31% à 27%.

La bio en vente directe

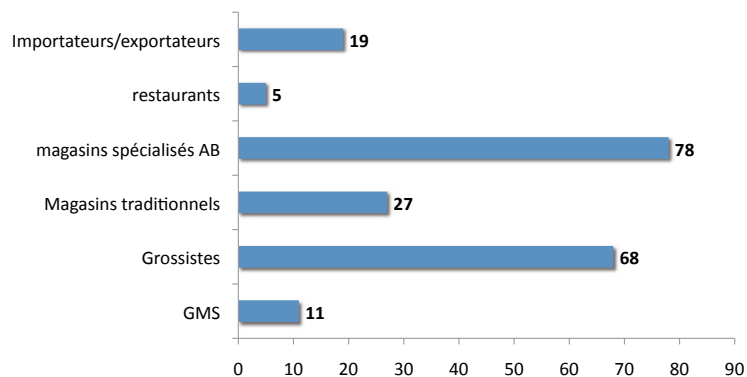
Les modes de commercialisation en circuits courts



La vente à la ferme représente le premier mode de commercialisation en circuits courts utilisé par les producteurs bio.

Cependant, un certain nombre de producteurs se tournent aussi vers d'autres modes de commercialisation. Ils fournissent (toujours en vente directe) majoritairement les magasins bio. Les grossistes fournissent quand à eux beaucoup la restauration collective.

Les modes de commercialisation en circuits courts



Transformation à la ferme

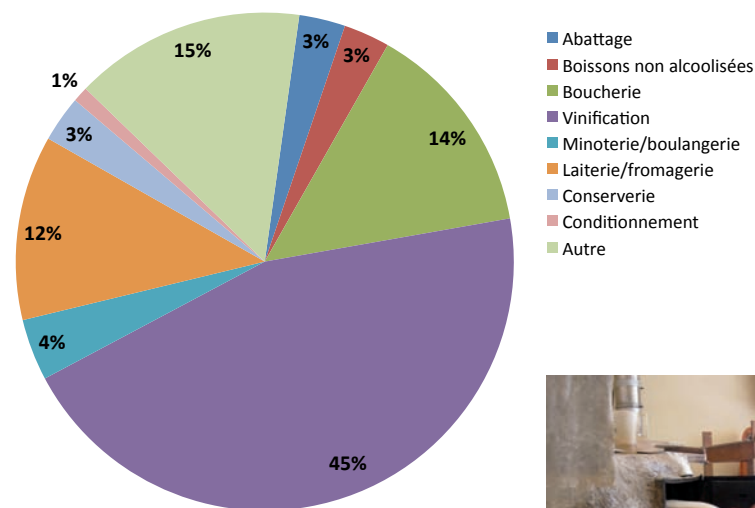
En 2011, **23%** des fermes bio ont une activité de transformation (on passe de 141 transformateurs bio en 2010 à 200 en 2011).

Hormis la viticulture, traditionnellement très représentée dans la transformation par le grand nombre de caves particulières, la plupart des ateliers de transformation sont des petites ou très petites unités, rattachées à l'exploitation.

Cette activité permet souvent l'emploi ou le maintien d'une personne supplémentaire à la ferme.

Néanmoins, la Bourgogne manque encore de transformateurs bio de plus grande envergure pour alimenter des marchés plus importants comme ceux de la restauration collective, en particulier sur des filières peu représentées dans la région (boulangerie, conserverie, conditionnement).

Les différentes activités de transformation bio



Un circuit particulier : les AMAP

Forme particulière de vente directe, l'engouement pour les paniers AMAP ne se dément pas.

En 2011, 8 AMAP se sont créées en Bourgogne, selon un rythme un peu moins soutenu que les années précédentes (10 et 11 créations en 2010 et 2009).

Ceci porte à 48 le nombre d'AMAP impliquant des producteurs bio sur la région.

Dans le même temps, une AMAP a arrêté de fonctionner dans l'Yonne, faute de consommateurs impliqués.

Ces nouvelles AMAP correspondent pour la plupart (7 sur les 8 nouvelles) à la création d'un nouveau groupe de consommateurs pour des maraîchers déjà en place, et dans un cas (en 71) à l'installation d'un nouveau maraîcher.

On estime que plus de 1 700 paniers de légumes sont distribués toutes les semaines aux consommateurs bourguignons par l'intermédiaire de ces AMAP (environ 80 000 paniers/an).

Pour les seuls légumes, le chiffre d'affaires est estimé à 765 000 € annuels, sans compter les autres produits distribués via les AMAP (pain, viande, produits laitiers, ...).

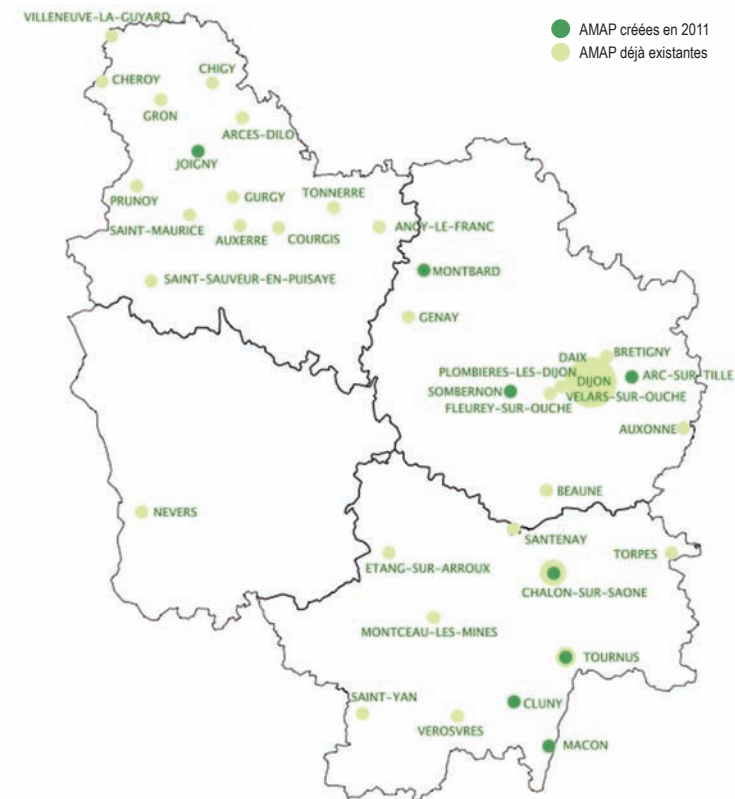
Nombre d'AMAP bio en Bourgogne

	21	58	71	89	Total
Fin 2010	18	1	8	14	41
Créations/arrêts 2011	+ 3	0	+ 4	+ 1 / - 1	+ 7
Total	21	1	12	14	48

1 700 paniers de légumes distribués toutes les semaines aux consommateurs bourguignons



Les AMAP bio en Bourgogne



Les producteurs concernés

Plus de 30 maraîchers bio sont impliqués dans une AMAP en Bourgogne (ou située en région limitrophe). A cela s'ajoute environ une trentaine de producteurs bio proposant d'autres produits : pain, œufs, viande, produits laitiers, farine, huile..., la majorité d'AMAP cherchant à proposer une large gamme de produits bio locaux à leurs adhérents.

Opérateurs légumes de plein champ

Opérateurs et activités

La Bourgogne compte 47 opérateurs d'aval. Ce sont pour la plupart des grossistes négociants. Il y a peu d'industries de première transformation de légumes : seulement 3 sur toute la région : deux localisées sur le canton d'Auxonne et une en Saône et Loire.

La principale activité de transformation est la déshydratation de légumes.

61 % d'entre eux sont des opérateurs conventionnels. 39% sont des opérateurs mixtes (bio + conventionnel) et un seul est 100 % bio.

L'offre et la demande de légumes bio

Les légumes demandés en bio sont : pomme de terre, oignon, salade, carotte, céleri rave, concombre, tomate, courgette, chou (bonne adéquation entre la demande et l'offre locale pour ce dernier).

Cette offre répond à la demande des clients qui ont un intérêt de plus en plus fort pour le bio (et qui demandent aussi de plus en plus de produits bio et locaux). Ces clients sont pour la plupart des opérateurs de la Restauration Hors Domicile (RHD).

Une part du chiffre d'affaires en bio qui évolue

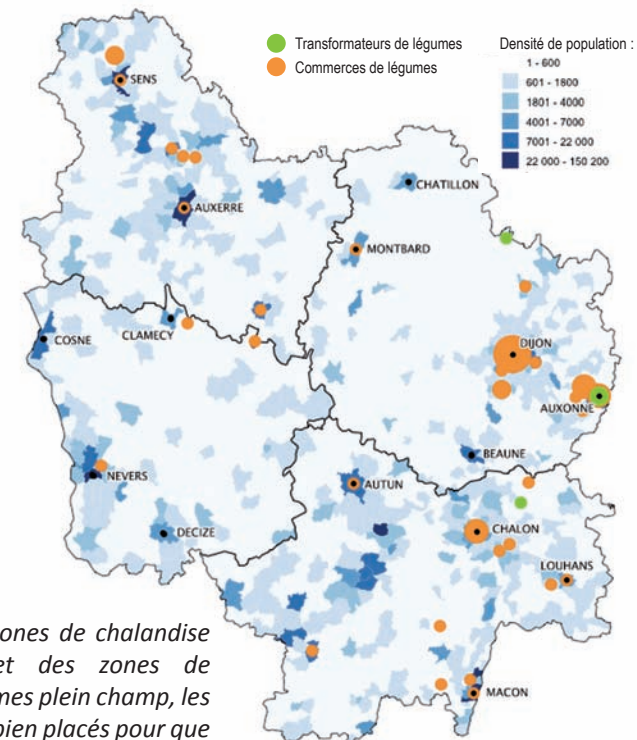
71% des opérateurs mixtes ont prévu de faire évoluer la proportion de produits bio dans leur offre. Cette évolution concernerait les volumes, mais aussi la part locale dans leurs approvisionnements (développement des partenariats avec les producteurs bio locaux).

Néanmoins, il subsiste des freins au développement de partenariat locaux :

- mauvaise connaissance de l'offre locale
- lien fort avec leurs fournisseurs habituels
- qualité et volumes disponibles aléatoires
- prix trop élevés
- pas de lisibilité sur les volumes souhaités par les clients.

71% des opérateurs mixtes ont prévu de faire évoluer la proportion de produits bio dans leur offre.

Les opérateurs de légumes bio en Bourgogne



A l'interface entre zones de chalandise (consommateurs) et des zones de productions de légumes plein champ, les opérateurs bio sont bien placés pour que la filière légumes bio se structure dans la région.

Quelques pistes d'évolutions pour les producteurs de LPC bio ?

- regroupement : un atout pour accéder aux opérateurs, régulariser l'approvisionnement et harmoniser les prix
- améliorer la communication des producteurs LPC bio auprès des opérateurs pour se faire connaître
- 1 projet d'atelier de transformation 4^{ème} gamme 100% bio : pourra permettre de toucher de nouveaux clients de la RHD et aussi la GMS.

Conclusion

FORCES

- La dynamique de conversion des exploitations à l'AB reste soutenue au fil des ans
- La Bourgogne est la 9^{ème} région bio de France par la SAU (42 741 ha) et le nombre d'agriculteurs certifiés (838)
- La forte croissance des surfaces viticoles bio, notamment en Côte d'Or
- Les Agences de l'Eau qui soutiennent la conversion des surfaces et la sensibilisation des agriculteurs conventionnels
- Le soutien de la Région Bourgogne
- Des productions phares et/ou à haute valeur ajoutée qui tirent l'image de la bio
- Un conseil technique multi-partenarial, en voie de structuration, pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire bourguignon
- Des exploitations bio « exemplaires » dans chaque domaine de production
- Des exploitations plus autonomes, moins sensibles aux aléas de marché
- Des exploitations favorisant l'emploi.

OPPORTUNITÉS

- Demande soutenue des marchés pour des produits bio (céréales, légumes, produits laitiers, ..) par les transformateurs /façonniers, grossistes livrant les GMS, ...
- Demande soutenue des marchés pour les circuits courts (marchés, AMAP, paniers...)
- Des projets d'ateliers de transformation de grande envergure (Moulin d'Aiserey, ...)
- Des collecteurs plus nombreux (nouveaux silos CAVAP, extension de la zone de collecte Biolait, ...)
- Forte croissance du marché français
- Les orientations du Grenelle de l'environnement : 20% de la SAU en 2020
- L'ouverture de l'aide au maintien ; des aides à la conversion restant incitatives, voire très incitatives sur certaines zones de captage

FAIBLESSES

- Un réseau d'exploitations bio solide mais plusieurs zones de faible densité, avec des agriculteurs isolés
- Des moyens de développement à renforcer
- La filière légumes frais non organisée, sans groupement
- Un manque très important d'outils de première transformation en fruits, légumes, céréales bio
- Une comparaison difficile avec les fermes conventionnelles, sur des aspects technico-économiques
- Un nombre de techniciens bio insuffisants au regard de la demande de conseils des nouveaux et anciens bio.
- Une difficulté d'adéquation entre l'offre produite et les besoins des opérateurs (calendrier, volumes, produits pré-transformés...), notamment en légumes et fruits.
- La faible valorisation des produits bovins bio en filière longue

MENACES

- Les bons résultats économiques de l'agriculture conventionnelle ne motivent pas les agriculteurs à changer de système
- Des idées reçues sur la bio encore très présentes dans les mentalités
- L'accès difficile au foncier limite les possibilités d'installation des agriculteurs en bio, surtout maraîchage
- Des nouveaux agriculteurs en conversion qui - par méconnaissance ou absence de politique commerciale ajustée - risquent de faire baisser les cours (fruits, légumes)
- La concurrence des produits bio importés plus compétitifs en termes de prix
- De nouvelles pratiques « industrielles » qui dévalorisent l'image de qualité des produits bio.

Les structures d'accompagnement de la bio en Bourgogne



Les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB), défendent les intérêts des adhérents, organisent des actions de développement et placent l'agriculture biologique au coeur des démarches de développement durable. Ils sont regroupés en une confédération régionale (CGAB), actrice du réseau national (FNAB).



Le SEDARB (Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), association loi 1901, est chargé d'apporter des conseils techniques aux producteurs et d'animer le développement de l'agriculture biologique en Bourgogne (la COCEBI, les Eleveurs Bio de Bourgogne), des structures mixtes (Dijon Céréales) et des structures de développement de l'agriculture (Chambres, ...).



BioBourgogne Association (BBA), par ses activités de conseil et de soutien à la commercialisation, contribue à la promotion des produits bio bourguignons et aux liens entre opérateurs bio et consommateurs. Par la gestion et l'attribution de la marque régionale BIOBOURGOGNE, BBA valorise et identifie en outre les démarches de qualité engagées par les opérateurs bourguignons 100% bio.



Avec le soutien de :



Nous contacter :

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
sedarb@sedarb.org
www.biobourgogne.fr